



L'ALMANACH



DU

PEUPLE

POUR L'ANNEE

1881

(DOUZIÈME ANNÉE)



MONTREAL

CADIEUX & DEROME, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

No. 207, Rue Notre-Dame.



COMPAGNIE D'ASSURANCE
NORTH BRITISH & MERCANTILE

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

ETABLIE EN 1809.

Capital souscrit.....	\$10,000,000
Capital payé.....	1,250,000
Fonds total accumulés.....	16,430,845
Revenu annuel.....	4,846,605

BUREAU GENERAL POUR LE CANADA:

- 72 -

RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER, - - MONTRÉAL.

Directeurs - Gérants : — MM. MACDOUGALL & DAVIDSON.

Directeurs Ordinaires : — Hon. Thomas Ryan, Sénateur;
Gilbert Scott, Ecr; MM. Wm. Dow & Cie; Damase
Masson, Ecr (D. Masson & Fils); R. B. Angus, Ecr,
Directeur-Gérant de la Banque de Montréal.

WILLIAM EWING, Inspecteur.

P. R. FAUTEUX,
G. ROSS ROBINSON, } Sous-Agents.

Dans le Département du Feu, la Compagnie assure les propriétés de toute description à des taux modérés de prime.

Dans le Département de la Vie, quatre-vingt-neuf pour cent des profits sont partagés entre les personnes assurées, sur une échelle de proportion.

On peut obtenir des informations et des ordres au Bureau Général ou des Sous-Agents.

LA
 COMPAGNIE D'ASSURANCE
The Liverpool and London and Globe
 CONTRE LE
FEU ET SUR LA VIE.

Fonds investis :	Fonds investis en Canada :
\$31,000,000	\$900,000

BUREAU A MONTREAL : 16, PLACE D'ARMES
 (Coin de la rue St-Jacques, vis-à-vis la Banque de Montréal)

Assurances acceptées aux taux courants.

CYRILLE LAURIN, <i>Sous-agent pour Montréal et ses environs.</i>	G. F. C. SMITH, <i>Agent en chef pour le Canada.</i>
--	--

HECTOR LAMONTAGNE

Marchand de Cuir

494, 496 & 498, RUE ST-PAUL

COIN DE LA RUE ST-PIERRE

MONTREAL.

Tient le meilleur Assortiment de CUIR et FURNITURES pour les Cordonniers, les Selliers et les Relieurs, et au meilleur marché que l'on puisse trouver à Montréal.

Comput Ecclésiastique.

Lettre Dominicale, B. — Nombre d'Or, 1. — Epacte ou Age de la Lune, O. — Cycle Solaire, 14. — Indiction Romaine, 9.

Fêtes Mobiles.

Septuagésime	13 Février.	Fête-Dieu	16 Juin.
Les Cendres	2 Mars.	1 ^{er} Dimanche de	
Pâques	17 Avril.	l'Avent.....	27 Nov.
Ascension	26 Mai.	Dimanches après	
Pentecôte.....	5 Juin.	la Pentecôte.....	24

Quatre Temps.

Du Printemps,	les 9, 11 et 12 Mars.
De l'Été,	les 8, 10 et 11 Juin.
De l'Automne,	les 21, 23 et 24 Septembre.
De l'Hiver,	les 14, 16 et 17 Décembre.

Fêtes observées dans les Bureaux publics.

Circoncision	1 ^{er} Janv.	Ascension	26 Mai.
Epiphanie	6 “	Fête-Dieu	16 Juin.
Merc. des Cendres..	2 Mars.	SS. Pierre et Paul..	29 “
Annonciation de la		Fête de la Puis-	
B. V. M.....	25 “	sance	1 ^{er} Juillet.
Vendredi Saint	15 Avril.	Toussaint.....	1 ^{er} Nov.
Lundi de Pâques...18	“	Immaculée Conc....	8 Déc.
Naiss. de la Reine..	24 Mai.	Noël	25 “

Éclipses.

Il y aura, en 1881, quatre Eclipses, une du Soleil et trois de la Lune.

1° Le 27 Mai, Eclipsé partielle du Soleil. Invisible.

2° Le 11 Juin, Eclipsé totale du Soleil. Invisible.

3° Le 21 Novembre, Eclipsé annulaire du Soleil. Invisible.

4° Le 5 Décembre; Eclipsé partielle de la Lune, qui restera éclipsée jusqu'à 6h. 30m.

I
I
I
I
I
I
E
D
D

d'

br
Ju

Du

Au
é
Au
Au
Au
Au

Cet

Commencement des Saisons.

LE PRINTEMPS,	le 20 Mars à 0h. 5m. du matin.
L'ÉTÉ,	le 20 Juin à 3h. 8m. du matin.
L'AUTOMNE,	le 22 Septembre à 5h. 34m. du soir.
L'HIVER,	le 21 Décembre à 0h. 9m. du soir.

Ères de 1881.

De la création du monde	6844
De la naissance de N.-S. Jésus-Christ	1881
De la fondation de Rome	2634
De la découverte de l'Amérique	389
De la découverte du Canada	346
De la fondation de Québec	273
De la fondation de Montréal	239
De la conquête du Canada par l'Angleterre.....	118
De la république des Etats-Unis.....	105
Du règne de la reine Victoria	42
De la Confédération Canadienne.....	15
Du pontificat de Léon XIII	4

Durée des Jours

Le jour le plus court de toute l'année est le 22 de Décembre, solstice d'hiver; et le jour le plus long est le 22 Juin, solstice d'été.

La longueur des jours va toujours en croissant depuis le 22 de Décembre jusqu'au 23 de Juin; et elle va toujours en décroissant depuis le 22 de Juin jusqu'au 23 de Décembre.

Du 22 de Décembre au	H.M.	Du 22 de Juin au	H.M.
1 Février les jours ont allongé de.....	1 6	1 Août les jours ont raccourci de.....	0 56
1 Mars.....	2 23	1 Septembre	1 22
1 Avril	4 4	1 Octobre.....	3 56
1 Mai.....	5 36	1 Novembre.....	5 32
22 Juin.....	6 58	22 Décembre	6 58

Lever et Coucher de la Lune.

Au quatrième jour de son âge elle éclaire jusque vers 10 heures du soir.

Au cinquième jour, vers 11 hrs.

Au sixième jour, vers minuit.

Au septième jour, vers une heure du matin.

Au 15e jour elle est pleine et se lève à six heures du soir.

Au 16e vers 7 hrs et un quart...

Au 17e vers 8 hrs et demie... Au 18e vers 10 heures.

Au 19e vers 11 heures... Au 20e vers minuit.

Cette Table est assez exacte pour faire savoir les nuits que la Lune éclaire.

Pronostics généraux de la Température de la Province de Québec.

La neige qui tombe l'automne pour rester tout l'hiver, tombe environ un mois après la première neige.

Quand il tonne dans l'automne, c'est un signe que la belle saison sera prolongée.

Quand il tonne de bonne heure le printemps, c'est un signe de froid.

Quand on voit de la gelée blanche le printemps, c'est un signe de pluie : la gelée blanche que l'on voit dans l'automne est signe de beau temps.

Quand les lunes d'hiver naissent dans un temps froid, le premier quartier de ces lunes est froid.

Les grands halos, tant lunaires que solaires, sont un signe de mauvais temps.

Le soleil se levant ou se couchant par un temps clair et net, signifie beau temps en toute saison, chaud en été, froid en hiver ; s'il est environné de nuées, c'est pluie ; si elles sont jaunes, c'est tempête ; et si elles sont rouges ou rousses, c'est signe de vent.

Si l'on voit que la lune soit environnée d'un cercle obscur, du côté le plus noir, c'est pluie ; s'il s'élargit et rougit, c'est grand vent ; s'il est jaune, c'est tempête, grêle et foudre ; si c'est en été, la lune ayant les cornes claires, c'est beau temps, et si elles sont troubles, c'est mauvais temps.

Quand les étoiles sont plus étincelantes que de coutume, et qu'elles semblent tomber ou changer de place, c'est signe de grand vent ; si elles paraissent troubles, c'est brouillard et pluie ; si le vent qui a cours ne cesse alors, il pourrait continuer jusqu'à la pleine lune.

Le vent méridional vacillant, accompagné de chaleur humide, amène de la pluie et rend l'air gros et pesant ; les vents d'est, nord-est, ouest, sud-est, sont d'autant plus froids et insupportables, qu'ils tirent plus au nord ; ils engendrent de la neige ; s'ils durent longtemps, le temps, de mauvais qu'il était, devient beau.

PREMIER QUARTIER, le 7, à 3h. 16m. du matin.
 PLEINE LUNE, le 15, à 6h. 41m. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 23, à 3h. 55m. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 29, à 7h. 55m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
Samedi	1 CIRCONCISION (d'obl.)	Jl. M.	H. M.	H. M.
DIMAN	2 S. Macaire d'Alexandrie.	7 41	4 27	5 44
Lundi	3 Ste Geneviève, bergère.	7 41	4 27	7 9
Mardi	4 S. Grégoire, E.	7 41	4 28	8 30
Mercredi	5 S. Siméon Stylite, solitaire.	7 41	4 29	9 50
Jeudi	6 ÉPIPHANIE (d'obl.)	7 41	4 30	11 5
Vendredi	7 S. Lucien, M.	7 40	4 31	matin
Samedi	8 S. Séverin, E.	7 40	4 32	0 18
DIMAN	9 1 Epiph. S. Pierre, E.	7 40	4 33	1 30
Lundi	10 S. Guillaume, archevêque.	7 40	4 34	2 38
Mardi	11 S. Théodose.	7 39	4 35	3 44
Mercredi	12 S. Benoît Biscop, abbé.	7 39	4 36	4 43
Jeudi	13 Ste Véronique de Milan, V.	7 39	4 37	5 37
Vendredi	14 S. Hilaire, E.	7 38	4 38	6 24
Samedi	15 S. Paul, 1er ermite.	7 38	4 40	7 00
DIMAN	16 2 Epiph. S. NOM DE JÉSUS.	7 38	4 42	lever
Lundi	17 S. Antoine, solitaire.	7 37	4 44	5 00
Mardi	18 Chaire de S. Pierre à Rome.	7 36	4 45	7 7
Mercredi	19 Ste Germaine, M.	7 35	4 47	8 14
Jeudi	20 S. Sébastien, M.	7 34	4 49	9 20
Vendredi	21 Ste Agnès, V. M.	7 34	4 50	10 28
Samedi	22 S. Vincent, M.	7 34	4 52	11 38
DIMAN	23 3 Epiph. Épous. de la B. V. M.	7 33	4 54	matin
Lundi	24 S. Timothée, E. M.	7 32	4 55	0 50
Mardi	25 Conversion de S. Paul.	7 31	4 56	2 4
Mercredi	26 S. Polycarpe, E. M.	7 31	4 58	3 18
Jeudi	27 S. Jean Chrysostome, E. D.	7 30	4 59	4 30
Vendredi	28 S. Cyrille, E.	7 29	5 01	5 28
Samedi	29 S. François de Sales, E.	7 28	5 2	6 19
DIMAN	30 4 Epiph. Ste Martine, V. M.	7 27	5 3	6 58
Lundi	31 S. Pierre Nolasque, C.	7 23	5 4	couch.
		7 25	5 5	7 22

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 3, beau; du 4 au 8, neigeux; du 9 au 12, changeant; du 13 au 15, tendance au dégel; du 16 au 18, changeant; le 19, froid; le 20, vent; du 21 au 23, neigeux; du 24 au 26, froid; du 27 au 31, neigeux, désagréable.

PREMIER QUARTIER, le 5, à 8h. 1m. du soir.
 PLEINE LUNE, le 14, à 1h. 31m. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 21, à 2h. 37m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 28, à 6h. 40m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1 Ste Brigide, patr. d'Irlande.	7 21	5 6	8 40
Mercredi	2 Purification de la Ste Vierge	7 20	5 7	9 56
Jeudi	3 S. Célerin, C.	7 19	5 8	11 12
Vendredi	4 S. André Corsini, E. C.	7 18	5 9	matin
Samedi	5 Ste Agathe, V. M.	7 17	5 10	0 23
DIMAN	6 V Epiph. Solen. Purif. B. V. M.	7 15	5 11	1 30
Lundi	7 S. Romuald, abbé.	7 14	5 13	2 34
Mardi	8 S. Jean de Matha, abbé.	7 13	5 14	3 32
Mercredi	9 S. Nicéphore, M.	7 11	5 16	4 20
Jeudi	10 Ste Scholastique, V.	7 10	5 17	5 00
Vendredi	11 S. Saturnin et comp., MM.	7 8	5 19	5 35
Samedi	12 Ste Eulalie de Barcelone, VM	7 6	5 21	6 4
DIMAN	13 <i>Septuagésime.</i>	7 4	5 23	6 30
Lundi	14 S. Valentin, M.	7 3	5 24	lever
Mardi	15 SS. Faustin et Jovite, MM.	7 2	5 26	7 10
Mercredi	16 Ste Julienne, V. M.	7 00	5 28	8 20
Jeudi	17 S. Flavien, patr. de Constan-	6 59	5 29	9 28
Vendredi	18 S. Siméon, E. M. [tinople.	6 57	5 31	10 40
Samedi	19 Prière de Notre-Seigneur.	6 56	5 32	11 53
DIMAN	20 <i>Sexagésime.</i>	6 55	5 33	matin
Lundi	21 S. Daniel, M.	6 53	5 35	1 5
Mardi	22 Chaire de S. Pierre à An-	6 51	5 37	2 15
Mercredi	23 S. Pierre Damien, C. [tioche.	6 49	5 39	3 18
Jeudi	24 S. Mathias, apôtre.	6 47	5 40	4 10
Vendredi	25 S. Victorin et ses comp.,	6 46	5 42	4 52
Samedi	26 S. Nestor, E. M. [MM.	6 44	5 43	5 26
DIMAN	27 <i>Quinquagésime.</i>	6 42	5 44	5 55
Lundi	28 Ste Honorine, V.	6 40	5 46	couch.

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 6, froid, vent; du 7 au 11, neigeux; du 12 au 14, assez beau; du 15 au 17, froid, vent; du 18 au 20, très beau; du 21 au 23, vent, tempête de neige; du 24 au 28, beau.

PREMIER QUARTIER, le 7, à 2h. 39m. du soir.
 PLEINE LUNE, le 15, à 5h. 44m. du soir.
 DERNIER QUARTIER, le 22, à 10h. 37m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 29, à 5h. 41m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1 S. Aubin, E.	6 37	5 47	7 30
Mercredi	2 LES CENDRES.	6 35	5 48	8 48
Jeudi	3 Ste Cunégonde, impératrice.	6 34	5 49	10 1
Vendredi	4 S. Casimir, roi, C.	6 32	5 51	11 14
Samedi	5 S. Gerasime, abbé.	6 30	5 53	matin
DIMAN	6 I Carême.	6 28	5 54	0 20
Lundi	7 S. Thomas d'Aquin, D. C.	6 26	5 55	1 20
Mardi	8 La Ste Couronne d'Epines.	6 24	5 56	2 14
Mercredi	9 4 Temps. Ste Françoise Rom.,	6 22	5 57	2 57
Jeudi	10 Les 40 Martyrs. [Vve.	6 20	6 0	3 34
Vendredi	11 4 Temps. S. Euthyme, E. M.	6 19	6 1	4 5
Samedi	12 4 Temps. S. Grégoire le Grand,	6 17	6 2	4 54
DIMAN	13 II Carême. [pape.	6 15	6 4	5 14
Lundi	14 Ste Mathilde, reine.	6 12	6 6	5 35
Mardi	15 Ste Lance et SS. Clous de N.S.	6 11	6 7	lever
Mercredi	16 S. Cyriaque, M.	6 9	6 9	7 18
Jeudi	17 S. Patrice, ap. de l'Irlande.	6 7	6 10	8 30
Vendredi	18 S. Gabriel, archange. [da.	6 5	6 11	9 42
Samedi	19 S. JOSEPH, 1er pat. du Cana-	6 4	6 12	10 55
DIMAN	20 III Carême. Solen. de S. Joseph.	6 2	6 13	matin
Lundi	21 S. Benoît, pat. des moines	6 0	6 14	0 5
Mardi	22 Le S. Suaire de N.-S. [d'Occ.	5 58	6 16	1 10
Mercredi	23 S. Victorien, M.	5 56	6 17	2 5
Jeudi	24 S. Simon, M.	5 54	6 18	2 50
Vendredi	25 ANNONCIATION (d'oblig.)	5 53	6 19	3 25
Samedi	26 S. Ludger, E.	5 51	6 20	3 55
DIMAN	27 IV Carême.	5 49	6 22	4 22
Lundi	28 S. Sixte III, pape.	5 46	6 24	4 48
Mardi	29 Les 5 Plaies de N.-S.	5 44	6 25	couch.
Mercredi	30 S. Jean Climaque, abbé.	5 42	6 26	7 37
Jeudi	31 S. Benjamin, M.	5 41	6 27	8 52

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 3, vent froid; le 4, neige; du 5 au 6, froid; le 7, neige ou pluie; du 8 au 9, changeant; du 10 au 13, vent, neige; du 14 au 15, beau, mais froid; du 16 au 18, beau; du 19 au 21, changeant; du 22 au 24, vent chaud, pluie; du 25 au 27, beau; du 28 au 29, vent, neige; du 30 au 31, humide, pluvieux.

PREMIER QUARTIER, le 6, à 11h. 2m. du matin.
 PLEINE LUNE, le 14, à 7h. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 21, à 4h. 45m. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 28, à 5h. 32m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
Vendredi	1 S. Procope, abbé	5 39	6 29	10 0
Samedi	2 S. François de Paule, C.	5 37	6 30	11 5
DIMAN	3 PASSION.	5 35	6 31	11 59
Lundi	4 Ste. Philadelphie, franciscaine	5 33	6 32	matin
Mardi	5 S. Vincent Ferrier, miss. ap.	5 32	6 33	0 50
Mercredi	6 S. Célestin 1 ^{er} , P. C.	5 30	6 34	1 30
Jeudi	7 S. Aphraate, anachorète.	5 28	6 35	2 5
Vendredi	8 S. Denys, E.	5 27	6 36	2 32
Samedi	9 Ste Marie d'Égypte, pénit.	5 25	6 37	2 58
DIMAN	10 RAMEAUX.	5 23	6 38	3 18
Lundi	11 S. Léon le Grand, pape.	5 21	6 40	3 38
Mardi	12 S. Jules 1 ^{er} , P. C.	5 19	6 42	3 58
Mercredi	13 S. Herménégilde, M.	5 18	6 43	4 20
Jeudi	14 <i>Jeudi Saint.</i>	5 16	6 44	lever
Vendredi	15 <i>Vendredi Saint.</i>	5 15	6 45	8 40
Samedi	16 <i>Samedi Saint.</i>	5 14	6 46	9 53
DIMAN	17 PAQUES.	5 12	6 47	11 00
Lundi	18 Bienh. Marie de l'Incarnat.,	5 10	6 49	11 59
Mardi	19 S. Léon IX, pape. [carmélite.	5 8	6 50	matin
Mercredi	20 Ste Hildegonde de Neuss, V.	5 6	6 52	0 48
Jeudi	21 S. Anselme, arch.	5 5	6 53	1 28
Vendredi	22 Ste Léonide, V. M.	5 3	6 54	1 58
Samedi	23 S. Georges, M.	5 1	6 55	2 24
DIMAN	24 1 <i>Pâques.</i> QUASIMODO.	5 00	6 56	2 49
Lundi	25 S. Marc, évangéliste. [MM.	4 58	6 58	3 12
Mardi	26 SS. Clet et Marcellin, papes et	4 57	6 59	3 35
Mercredi	27 S. Anastase 1 ^{er} , P. C.	4 56	7 00	4 00
Jeudi	28 S. Vital, M.	4 52	7 1	couch.
Vendredi	29 S. Pierre de Vérone, M.	4 54	7 3	8 50
Samedi	30 Ste Catherine de Sienne, V.	4 50	7 5	9 50

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 4, beau; du 5 au 7, changeant; du 8 au 10, vent, pluie ou neige; du 11 au 15, changeant, mais en somme beau; du 16 au 24, beau; du 25 au 30, beau, chaleur.

Tr
 pluie
 le 30

PREMIER QUARTIER, le 6, à 5h. 51m. du matin.
 PLEINE LUNE, le 13, à 5h. 31m. du soir.
 DERNIER QUARTIER, le 20, à 10h. 14m. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 27, à 6h. 43m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
DIMAN	1 2 ^e Pâq. SS. PHILIPPE et JAC-	4 48	7 6	10 42
Lundi	2 S. Athanase, E. D. [QUES, ap.	4 47	7 8	11 26
Mardi	3 Invent. de la Ste Croix.	4 46	7 9	11 59
Mercredi	4 Ste Monique, Vve.	4 45	7 10	matin
Jeudi	5 S. Pie V, pape.	4 43	7 11	0 32
Vendredi	6 S. Jean Damascène, D.	4 41	7 12	0 57
Samedi	7 S. Stanislas, E. M.	4 39	7 14	1 20
DIMAN	8 3 ^e Pâq. PATRONAGE DE S. JOS.	4 38	7 15	1 40
Lundi	9 S. Grégoire de Nazianze, D.	4 37	7 16	1 59
Mardi	10 S. Antonin, arch.	4 36	7 18	2 20
Mercredi	11 S. Mamert, E.	4 34	7 19	2 44
Jeudi	12 SS. Nérée et Achillée, MM.	4 33	7 20	3 10
Vendredi	13 S. Jean le Silencieux, E.	4 32	7 21	lever
Samedi	14 S. Boniface, M.	4 30	7 23	8 47
DIMAN	15 4 ^e Pâq. S. Isidore, laboureur.	4 28	7 24	9 50
Lundi	16 S. Jean Népomucène, M.	4 27	7 25	10 44
Mardi	17 S. Paschal Baylon, C.	4 26	7 26	11 27
Mercredi	18 S. Venant, M.	4 25	7 27	11 59
Jeudi	19 S. Pierre Célestin, pape.	4 24	7 28	matin
Vendredi	20 S. Bernardin de Sienne, C.	4 23	7 29	1 30
Samedi	21 S. Hospice, reclus.	4 22	7 30	0 54
DIMAN	22 5 ^e Pâques. S. Emile, M.	4 21	7 31	1 17
Lundi	23 Rog. Ste Julie, V. M.	4 21	7 33	1 38
Mardi	24 Rog. N.-D. de Bonsecours.	4 20	7 34	2 2
Mercredi	25 Rog. S. Grégoire VII, pape.	4 20	7 34	2 30
Jeudi	26 ASCENSION (d'ob.).	4 19	7 35	2 59
Vendredi	27 S. Jean, pape et M.	4 18	7 36	couch.
Samedi	28 S. Germain, E.	4 16	7 37	8 33
DIMAN	29 S. Cyrille, M.	4 16	7 38	9 21
Lundi	30 S. Ferdinand, roi.	4 15	7 39	10 00
Mardi	31 Ste Angèle de Mérici, V.	4 14	7 40	10 35

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 4, beau; du 5 au 8, frais et humide, vent e. pluie; du 9 au 10, pluie ou neige fondante; du 11 au 15, beau; du 16 au 18, pluie, si le vent est N.-E.; du 19 au 22, fréquentes averses; du 23 au 29, beau; le 30, très chaud; le 31, frais et agréable.

PREMIER QUARTIER, le 4, à 10h. 27m. du soir.
 PLEINE LUNE, le 12, à 2h. 22m. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 18, à 4h. 26m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 26, à 9h. 11m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
Mercredi	1 S. Pamphile, prêtre et M.	4 14	7 40	11 00
Jeudi	2 S. Pothin et ses comp., MM.	4 14	7 41	11 24
Vendredi	3 Ste Clotilde, reine.	4 14	7 42	11 45
Samedi	4 <i>Jéine.</i> S. François Caracciolo,	4 13	7 43	matin
DIMAN	5 PENTECOTÉ. [C.	4 13	7 43	0 3
Lundi	6 S. Norbert, C.	4 12	7 44	0 25
Mardi	7 S. Robert, abbé.	4 12	7 45	0 45
Mercredi	8 4 <i>Temps.</i> S. Médard, E.	4 11	7 46	1 8
Jeudi	9 SS. Prime et Félicien, MM.	4 11	7 46	1 40
Vendredi	10 4 <i>Temps.</i> Ste Marguerite, reine.	4 11	7 47	2 13
Samedi	11 4 <i>Temps.</i> S. Barnabé, apôtre.	4 11	7 47	2 59
DIMAN	12 1 <i>Pent.</i> STE TRINITÉ.	4 11	7 48	lever
Lundi	13 S. Antoine de Padoue, C.	4 11	7 49	9 21
Mardi	14 S. Basile le Grand, E. D.	4 11	7 49	9 59
Mercredi	15 Ste Germaine Cousin, berg.	4 11	7 49	10 31
Jeudi	16 FÊTE-DIEU (d'obligation)	4 11	7 50	10 58
Vendredi	17 SS. Marcién et Nicandre, MM	4 11	7 51	11 22
Samedi	18 SS. Marc et Marcellien, MM.	4 11	7 51	11 44
DIMAN	19 2 <i>Pent.</i> Ste Julienne Falconi-	4 11	7 51	matin
Lundi	20 S. Silvère, P. M. [éri, Vve.	4 11	7 51	0 8
Mardi	21 S. Louis de Gonzague, C.	4 11	7 51	0 34
Mercredi	22 S. Paulin, E.	4 12	7 52	1 00
Jeudi	23 Ste Marie d'Oignies, V.	4 12	7 52	1 35
Vendredi	24 S. JEAN-BAPTISTE.	4 12	7 52	2 16
Samedi	25 S. Guillaume, C.	4 12	7 52	3 2
DIMAN	26 3 <i>Pent. Solenn. de S. Jean-Bpte</i>	4 13	7 52	couch.
Lundi	27 S. Ladislas, roi.	4 14	7 52	8 36
Mardi	28 <i>Jéine.</i> S. Irénée et ses comp.	4 14	7 52	9 4
Mercredi	29 SS. PIERRE ET PAUL (d'obl.)	4 14	7 52	9 30
Jeudi	30 Commémoration de S. Paul.	4 15	7 52	9 50

TEMPÉRATURE.— Du 1er au 6, beau, chaleur; du 7 au 8, chaleur, fréquentes à verses; du 9 au 12, beau; du 13 au 15, pluie, tonnerre; du 16 au 17, beau; le 18, pluie et tonnerre; du 19 au 26, grande chaleur; du 27 au 30, changeant.

PREMIER QUARTIER, le 4, à 0h. 23m. du soir.
 PLEINE LUNE, le 11, à 9h. 21m. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 18, à 0h. 41m. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 26, à 0h. 26m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
Vendredi	1 S. Thibault, ermite.	4 16	7 52	10 00
Samedi	2 Visitation de la Ste Vierge.	4 17	7 51	10 30
DIMAN	3 4 Pent. PRÉCIEUX SANG.	4 17	7 51	10 50
Lundi	4 Ste Berthe, Vve.	4 17	7 51	11 10
Mardi	5 Bienh. Pierre de Luxem-	4 18	7 50	11 37
Mercredi	6 S. Goar, prêtre. [bourg, E.	4 19	7 50	matin
Jeudi	7 Bienh. Pierre Fourier, curé.	4 20	7 50	0 8
Vendredi	8 Ste Elisabeth, reine de Port.	4 21	7 49	0 47
Samedi	9 S. Ephrem d'Édesse, D.	4 21	7 48	1 37
DIMAN	10 5 Pent. S. Jacques, E.	4 22	7 48	2 40
Lundi	11 S. Norbert, E. C.	4 22	7 48	lever
Mardi	12 S. Jean Gualbert, abbé.	4 23	7 47	8 30
Mercredi	13 S. Eugène, E.	4 24	7 47	8 58
Jeudi	14 S. Bonaventure, D.	4 25	7 47	9 25
Vendredi	15 S. Henri, empereur, C.	4 26	7 46	9 50
Samedi	16 N.-D. du Mont-Carmel.	4 27	7 45	10 13
DIMAN	17 6 Pent. S. Alexis, C.	4 28	7 44	10 40
Lundi	18 S. Camille de Lellis, C.	4 29	7 44	11 8
Mardi	19 S. Vincent de Paul, C.	4 30	7 43	11 36
Mercredi	20 S. Jérôme Emilien, C.	4 30	7 42	matin
Jeudi	21 S. Victor, M.	4 31	7 41	0 16
Vendredi	22 Ste M. Madeleine, pénitente.	4 32	7 40	1 1
Samedi	23 S. Apollinaire, E.	4 33	7 39	1 52
DIMAN	24 7 Pent. Ste Cunégonde, Vve.	4 34	7 38	2 48
Lundi	25 S. Jacques, apôtre.	4 35	7 37	3 49
Mardi	26 Ste Anne, mère de la S. V.	4 36	7 36	couch.
Mercredi	27 S. Pantaléon, médecin, M.	4 37	7 36	7 56
Jeudi	28 S. Nazaire, M.	4 38	7 35	8 58
Vendredi	29 Ste Marthe, V.	4 39	7 33	8 36
Samedi	30 SS. Abdon et Sennen, MM.	4 40	7 32	8 56
DIMAN	31 8 Pent. Solenn. de Ste Anne.	4 42	7 30	9 18

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 4, beau; du 5 au 8, chaleur, pluie et tonnerre; du 9 au 12, chaleur; du 13 au 15, grande chaleur, pluie et tonnerre; du 16 au 17, beau; le 18, pluie; du 19 au 20, grande chaleur; le 21, changeant; du 22 au 23, grande tempête; du 24 au 25, beau; le 26, grande chaleur; le 27, vent et pluie; du 28 au 31, chaud, mais très beau.

PREMIER QUARTIER, le 3, à 11h. 50m. du soir.

PLEINE LUNE, le 9, à 3h. 54m. du soir.

DERNIER QUARTIER, le 16, à 0h. 5m. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 24, à 3h. 53m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
Lundi	1 S. Pierre aux liens.	H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	2 S. Alphonse de Liguori, E.D.	4 44	7 28	9 40
Mercredi	3 Inv. du corps de S. Étienne.	4 47	7 26	10 8
Jeudi	4 S. Dominique, C.	4 48	7 24	10 42
Vendredi	5 N.-D. des Neiges.	4 49	7 23	11 26
Samedi	6 Transfig. de N.-S. J.-C.	4 50	7 22	matin
DIMAN	7 9 Pent. S. Gaëtan, C.	4 51	7 20	0 20
Lundi	8 S. Hormisdas, M.	4 52	7 18	1 30
Mardi	9 S. Romain, M.	4 53	7 17	2 47
Mercredi	10 S. Laurent, M.	4 54	7 16	4 10
Jeudi	11 S. Alexandre, charbonnier.	4 55	7 14	lever
Vendredi	12 Ste Claire, V.	4 57	7 12	7 50
Samedi	13 Ste Radegonde, reine.	4 58	7 10	8 14
DIMAN	14 10 Pent. S. Eusèbe, M.	5 07	8	8 40
Lundi	15 Assomption B. V. M.	5 17	7	9 9
Mardi	16 S. Roch, C.	5 27	6	9 40
Mercredi	17 S. Libérat et ses comp., MM.	5 37	4	10 16
Jeudi	18 Ste Hélène, mère de Cons.	5 47	2	10 59
Vendredi	19 S. Louis, E. [tantin.	5 57	1	11 48
Samedi	20 Jéine. S. Bernard, D. C.	5 76	59	matin
DIMAN	21 11 Pent. Solen. de la V' Assomp.	5 86	58	0 42
Lundi	22 S. Symphorien, M.	5 106	56	1 42
Mardi	23 S. Philippe Béniti, C.	5 116	54	2 44
Mercredi	24 S. Barthélemy, ap.	5 126	52	3 47
Jeudi	25 S. Louis, roi de France.	5 136	50	couch.
Vendredi	26 S. Zéphirin, pape, M.	5 146	48	6 42
Samedi	27 S. Joseph Casalanz, M.	5 156	47	7 0
DIMAN	28 12 Pent. S. Augustin, E. D.	5 176	45	7 24
Lundi	29 Décollation de S. Jean-Bpte.	5 186	43	7 47
Mardi	30 Ste Rose de Lima, V.	5 196	41	8 12
Mercredi	31 S. Raymond Nonnat, C.	5 206	40	8 44

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 3, beau; du 4 au 7, grande chaleur, nuits fraîches; du 8 au 9, vent, pluie et tonnerre; du 10 au 11, changeant; du 12 au 17, beau; du 18 au 19, pluie; du 20 au 25, beau; le 26, nuageux et lourd; le 27, vent et pluie; du 28 au 31, beau.

PREMIER QUARTIER, le 1, à 9h. 9m. du matin.
 PLEINE LUNE, le 8, à 11h. 47m. du soir.
 DERNIER QUARTIER, le 15, à 3h. 9m. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 23, à 7h. 2m. du matin.
 PREMIER QUARTIER, le 30, à 5h. 16m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1 S. Gilles, solitaire.	5 22	6 38	10 12
Vendredi	2 S. Étienne, roi.	5 23	6 36	11 12
Samedi	3 Stes Sérapie et Sabine, MM.	5 25	6 34	matin
DIMAN	4 13 <i>Pent. S. Cœur de Marie.</i>	5 26	6 32	0 25
Lundi	5 S. Laurent Justinien.	5 27	6 30	1 42
Mardi	6 S. Pambon de Nitrie, ab.	5 28	6 28	3 3
Mercredi	7 S. Cloud, prêtre.	5 30	6 26	4 25
Jeudi	8 Nativité de la B. V. M.	5 31	6 24	lever
Vendredi	9 Ste Dorotheé, M.	5 33	6 22	6 40
Samedi	10 S. Nicolas Tolentin, C.	5 34	6 20	7 8
DIMAN	11 14 <i>Pent. Solenn. de la Nativité</i>	5 35	6 18	7 40
Lundi	12 S. Guidon, mend. [<i>de la BVM</i>]	5 36	6 16	8 14
Mardi	13 S. Amé, abbé.	5 37	6 14	8 54
Mercredi	14 Exaltation de la Ste Croix.	5 38	6 12	9 42
Jeudi	15 S. Nicomède, M.	5 39	6 11	10 36
Vendredi	16 S. Cyprien, E. M.	5 40	6 9	11 34
Samedi	17 Stigm. de S. Frs d'Assise.	5 41	6 7	matin
DIMAN	18 15 <i>Pent. Les 7 Douleurs.</i>	5 42	6 4	0 34
Lundi	19 S. Janvier, E.	5 44	6 2	1 37
Mardi	20 S. Eustache, M. [<i>évang.</i>]	5 45	6 00	2 42
Mercredi	21 4 <i>Temps.</i> S. Matthieu, ap. et	5 46	5 59	3 46
Jeudi	22 S. Maurice et ses comp. MM.	5 47	5 57	4 51
Vendredi	23 4 <i>Temps.</i> S. Lin, pape, M.	5 48	5 55	couch.
Samedi	24 4 <i>Temps.</i> N.-D. de la Merci.	5 49	5 53	5 52
DIMAN	25 16 <i>Pent.</i> Bienh. Pierre Claver	5 50	5 51	6 18
Lundi	26 S. Cyprien, M.	5 52	5 49	6 48
Mardi	27 SS. Côme et Damien, MM.	5 53	5 47	7 25
Mercredi	28 S. Wenceslas, duc, M.	5 54	5 45	8 11
Jeudi	29 S. Michel, archange.	5 55	5 44	9 7
Vendredi	30 S. Jérôme, C. D.	5 57	5 43	10 12

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 2, changeant, lourd; du 3 au 4, pluie; du 5 au 8, beau, chaleur; du 9 au 11, vent, temps frais; du 12 au 15, vent, pluie; du 16 au 18, beau; du 19 au 21, vent, temps lourd; du 22 au 25, vent, pluie; du 26 au 30, beau.

PLEINE LUNE, le 7, à 9h. 6m. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 14, à 9h. 33m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 22, à 9h. 38m. du soir.
 PREMIER QUARTIER, le 30, à 11h. 54m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEILL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
Samedi	1 S. Rémi, E. C.	H. M.	H. M.	H. M.
DIMAN	2 17 Pent. <i>Le S. Rosaire.</i>	5 58	5 42	11 24
Lundi	3 S. Denys l'Aréopagite, E.	6 05	40	matin
Mardi	4 S. François d'Assise, C.	6 15	38	0 42
Mercredi	5 S. Placide et ses comp., MM.	6 25	37	2 00
Jeudi	6 S. Bruno, moine.	6 35	35	3 22
Vendredi	7 S. Marc, pape.	6 55	33	4 42
Samedi	8 Ste Brigitte, Vve.	6 75	31	lever
DIMAN	9 18 Pent. <i>Maternité B. V. M.</i>	6 85	29	8 36
Lundi	10 S. Frs. de Borgia, Jésuite.	6 95	26	6 10
Mardi	11 S. Andronic et ses c., MM.	6 115	24	6 48
Mercredi	12 S. Wilfrid, E.	6 135	22	7 34
Jeudi	13 S. Edouard le Confesseur, roi.	6 145	20	8 27
Vendredi	14 S. Calliste, pape, M.	6 155	18	9 24
Samedi	15 Ste Thérèse, V.	6 175	16	10 24
DIMAN	16 19 Pent. <i>Pureté de la B. V. M.</i>	6 185	14	11 27
Lundi	17 Ven. Marg. Marie Alacoque.	6 205	13	matin
Mardi	18 S. Luc, évangéliste.	6 215	11	0 30
Mercredi	19 S. Pierre d'Alcantara, C.	6 225	10	1 32
Jeudi	20 S. Jean de Kenti, prêtre.	6 235	8	2 38
Vendredi	21 S. Hilarion, abbé.	6 255	6	3 42
Samedi	22 S. Philippe, E. M.	6 265	5	4 48
DIMAN	23 20 Pent. <i>Patronage de la S. V.</i>	6 275	3	couch.
Lundi	24 S. Magloire, E.	3 285	2	4 50
Mardi	25 S. Chrysanthe et Ste Darie,	6 305	0	5 24
Mercredi	26 S. Evariste, pape, M. [MM.	6 314	59	6 9
Jeudi	27 B. André Bobola, prêtre, M.	6 324	57	7 2
Vendredi	28 SS. Simon et Jude, apôtres.	6 344	56	8 6
Samedi	29 S. Narcisse, E.	6 364	53	9 16
DIMAN	30 21 Pent. S. S. Germain, E.	6 374	51	10 32
Lundi	31 <i>Jetne.</i> S. Alphonse Rodrig.	6 384	50	11 48
		6 394	49	matin

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 3, beau; du 4 au 6, fréquentes averses; du 7 au 9, froid, gelée; du 10 au 13, beau, nuits froides; du 14 au 16, très beau; du 17 au 18, froid et humide; du 19 au 23, froid, neige; du 24 au 25, beau; le 26, vent froid; du 27 au 28, pluie; du 29 au 30, beau; le 31, changeant.

PLEINE LUNE, le 5, à 9h. 10m. du soir.
 DERNIER QUARTIER, le 13, à 6h. 8m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 21, à 11h. 29m. du matin.
 PREMIER QUARTIER, le 28, à 7h. 9m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
Mardi	1 TOUSSAINT (d'oblig.)	6 41	4 47	1 5
Mercredi	2 <i>Commémoration des Morts.</i>	6 42	4 46	2 24
Jeudi	3 S. Hubert, E.	6 44	4 45	3 40
Vendredi	4 S. Charles Borromée, E. C.	6 45	4 42	4 58
Samedi	5 Ste Bertille, abbesse.	6 46	4 42	lever
DIMAN	6 22 Pent. S. Léonard, ermite.	6 48	4 41	4 42
Lundi	7 Ste Marie, servante.	6 49	4 40	5 25
Mardi	8 Les saintes Reliques.	6 51	4 38	6 15
Mercredi	9 Déd. de l'égl. S. J. de Latran.	6 52	4 37	7 11
Jeudi	10 S. André Avellin, rel.	6 54	4 35	8 11
Vendredi	11 S. Martin, E. C.	6 55	4 34	9 13
Samedi	12 S. Cunibert, E.	6 57	4 33	10 16
DIMAN	13 23 Pent. S. Stanislas de Kost-	6 58	4 32	11 20
Lundi	14 S. Didace, C. [ka, C.]	7 00	4 30	matin
Mardi	15 Ste Gertrude, veuve.	7 2	4 28	0 23
Mercredi	16 S. Edmond, C. [Ev.]	7 3	4 27	1 27
Jeudi	17 S. Grégoire le Thaumaturge,	7 4	4 27	2 32
Vendredi	18 S. Odon, abbé de Cluny.	7 5	4 26	3 38
Samedi	19 Ste Elisabeth de Hongrie, r.	7 7	4 25	4 48
DIMAN	20 24 Pent. S. Félix de Valois, C.	7 8	4 24	5 59
Lundi	21 Présentation de la Ste Vierge.	7 9	4 24	couch.
Mardi	22 Ste Cécile, V. M.	7 10	4 23	4 52
Mercredi	23 S. Clément, pape, M.	7 12	4 22	5 54
Jeudi	24 S. Jean de la Croix, C.	7 13	4 21	7 5
Vendredi	25 Ste Catherine, V. M.	7 14	4 20	8 21
Samedi	26 S. Pierre d'Alexandrie, E.M.	7 16	4 20	9 38
DIMAN	27 I Avent. Bienh. Marg. de Sa-	7 17	4 19	10 56
Lundi	28 S. Irénée, E. M. [voie, Vve.]	7 18	4 18	matin
Mardi	29 S. Saturnin, M.	7 19	4 18	0 13
Mercredi	30 <i>Jeûne.</i> S. André, apôtre.	7 20	4 18	1 27

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 6, froid; du 7 au 9, neige; du 10 au 13, beau; du 14 au 16, vent, neige; du 17 au 18, vent et pluie; du 19 au 20, lourd; du 21 au 23, changeant; du 24 au 25, vent, neige; du 26 au 27, froid; du 28 au 30, changeant, temps désagréable.

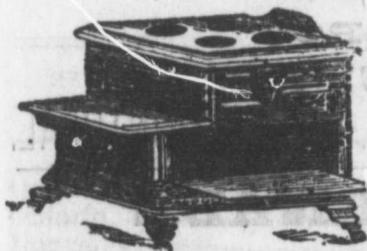
PLEINE LUNE, le 5, à 11h. 11m. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 13, à 3h. 12m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 21, à 0h. 14m. du matin.
 PREMIER QUARTIER, le 27, à 4h. 49m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
		Lev	Cou	L. C.
		H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1 S. Éloi, E.	7 21	4 17	2 42
Vendredi	2 <i>Jeûne.</i> Ste Bibiane, V. M.	7 22	4 17	3 57
Samedi	3 S. François Xavier, C.	7 23	4 17	5 9
DIMAN	4 II <i>Avent.</i> S. Pierre Chrysolo-	7 24	4 17	6 18
Lundi	5 S. Sabas, abbé. [gue, E. C.]	7 25	4 16	lever
Mardi	6 S. Nicolas, E. C.	7 26	4 16	4 58
Mercredi	7 <i>Jeûne.</i> S. Ambroise, E. C.	7 27	4 16	5 59
Jeudi	8 IMMACULÉE CONCEPT. (d'obl.)	7 28	4 16	6 59
Vendredi	9 <i>Jeûne.</i> Ste Léocadie, V. M.	7 29	4 16	8 3
Samedi	10 S. Melchiade, pape.	7 30	4 16	9 6
DIMAN	11 III <i>Avent.</i> S. Damase, pape.	7 31	4 16	10 9
Lundi	12 S. Valéri, abbé.	7 32	4 16	11 12
Mardi	13 Ste Odile, abbesse.	7 33	4 17	matin
Mercredi	14 4 <i>Temps.</i> S. Spiridion, E.	7 34	4 17	0 16
Jeudi	15 S. Maximin, abbé.	7 35	4 17	1 21
Vendredi	16 4 <i>Ts.</i> S. Eusèbe, E.	7 36	4 17	2 28
Samedi	17 4 <i>Ts.</i> Ste Olympiade, Vve.	7 37	4 17	3 37
DIMAN	18 IV <i>Avent.</i> S. Paul, anacho-	7 37	4 18	4 47
Lundi	19 S. Gatien, E. [rète.]	7 38	4 18	5 57
Mardi	20 S. Timothée, M.	7 38	4 19	7 00
Mercredi	21 <i>Jeûne.</i> S. Thomas, apôtre.	7 38	4 20	couch.
Jeudi	22 S. Thémistocle, berger, M.	7 38	4 20	5 59
Vendredi	23 <i>Jeûne.</i> Ste Victoire, V.	7 38	4 20	7 20
Samedi	24 <i>Jeûne.</i> Ste Adèle, abbesse.	7 39	4 21	8 40
DIMAN	25 NOEL.	7 39	4 21	10 00
Lundi	26 S. Etienne, M.	7 40	4 22	11 18
Mardi	27 S. Jean l'Évang., apôtre.	7 40	4 23	matin
Mercredi	28 Les SS. Innocents.	7 40	4 24	0 33
Jeudi	29 S. Thomas de Cantorbéry, M.	7 41	4 25	1 47
Vendredi	30 S. Sabin, E. M.	7 41	4 26	2 58
Samedi	31 S. Sylvestre, pape.	7 41	4 27	4 7

TEMPÉRATURE.—Du 1er au 4, beau, froid; du 5 au 6, changeant; du 7 au 8, vent et neige; du 9 au 11, vent, froid; du 12 au 14, neige; du 15 au 18, très froid; du 19 au 21, changeant, tempête de neige; du 22 au 28, beau mais froid; du 29 au 31, beau.

AVIS IMPORTANT!

Les Marchands de la campagne et les Cultivateurs trouveront toujours leur profit en achetant chez



A. COUILLARD
Marchand
Ferronnier

Spécialité pour Poêles de toutes sortes,
 FOURNITURES DE MAISONS, HUILES, PEINTURES, ETC.

On achète les vieux Poêles et la vieille Fonte.

Nos 233, 235, 237 & 239, RUE ST-PAUL
 VOUTE: 12 & 14, RUE ST-AMABLE, MONTREAL.

Aussi:—PIANOS à bon marché d'une des premières manufactures. M. COUILLARD conseille de ne pas acheter ailleurs avant de venir examiner ses Pianos.

C. L. GUERIN & CIE.

MAGASIN DE

**Marchandises Sèches, Hardes Faites, Cha-
 peaux, Manteaux, Etc.**

83, Rue Notre-Dame, Enseigne de la Locomotive
MONTREAL.

De bonnes MODISTES sont attachées au département des Modes.

Tout ordre est exécuté avec promptitude et avec soin.

Wm. McINTOSH

ASSORTIMENT COMPLET DE

Garnitures de Harnais et Voitures

257, RUE ST-PAUL, vis-a-vis Beauchemin & Valois

MONTREAL.

Prévost, Hébert & Prévost
FERRONNIERS

EN GROS

No 269, RUE ST-PAUL

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES. MONTREAL.

J. E. BARNABE
MARCHAND DE CUIR

270, RUE ST-PAUL
 MONTREAL.

Toujours en main un assortiment complet de CUIR, CHEVILLES à SOULIERS, FORMES, et tout ce qui est nécessaire dans la ligne de Cordonnerie et qu'il offre à très bas prix.

Letang, Madore & Cie

IMPORTATEURS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Huiles, Peintures, Vitres, Etc., Etc.

Nos 253 et 255, RUE ST-PAUL

COIN DE LA RUE ST-VINCENT

MONTREAL.

FRANÇOIS LARUE
MARCHAND-TAILLEUR

232, RUE ST-PAUL, Enseigne de la Boule Rouge
 MONTREAL.

A toujours en main un Assortiment Complet de MARCHANDISES SECHES et de HARDES FAITES. Tout ordre exécuté promptement, et les Marchandises vendues à des prix défilant toute compétition.

Q
O
N
M
C
T
II

Q
M
To
Ot
Lo
Ha
Ki
Tr
So
Pr
Lé
Co
Sh
Fr
St
Ha
Fo
Vic
Ch

PUISSANCE DU CANADA.

Etendue et population.

PROVINCES.	POPULATION.	ÉTENDUE EN MILLES ANGLAIS.
Québec.....	1,191,516	210,020
Ontario.....	1,620,851	121,260
Nouvelle-Ecosse.....	387,800	18,660
Nouveau-Brunswick.....	285,594	27,105
Manitoba.....	20,963	14,000
Colombie.....	80,000	220,000
Territoires du Nord-Ouest.....	80,000	2,737,000
Ile du Prince-Edouard.....		12,100

Population des principales villes du Canada.

Québec.....	59,669
Montréal.....	107,225
Toronto.....	56,092
Ottawa.....	21,545
London.....	15,826
Hamilton.....	26,716
Kingston.....	12,407
Trois-Rivières.....	8,414
Sorel.....	5,519
Prescott.....	7,647
Lévis.....	13,021
Cornwall.....	7,114
Sherbrooke.....	8,516
Frédéricton.....	6,006
St-Jean (N.-B.).....	28,805
Halifax.....	56,963
Fort Garry.....	8,000
Victoria.....	4,540
Charlottetown.....	7,500

GOUVERNEMENT DU CANADA.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

Gouverneur Général.

SON EXCELLENCE SIR JOHN GEORGE EDWARD HENRY DOUGLAS SUTHERLAND CAMPBELL, R. I., Marquis de LORNE.

• Conseil Privé de Sa Majesté pour le Canada.

Premier et Ministre de l'Intérieur. — Le très Hon. Sir John A. Macdonald.

Ministre des Finances. — L'Hon. Leonard Tilley.

Ministre des Travaux Publics. — L'Hon. H. L. Langevin.

Ministre des Chemins de Fer et Canaux. — L'Hon. Chs

Ministre de l'Agriculture. — L'Hon. J. H. Pope. [Tupper.

Président du Conseil. —

Ministre de la Justice. — L'Hon. James Macdonald.

Ministre de la Milice. — L'Hon. Sir Alex. Campbell.

Maître Général des Postes. — L'Hon. John O'Connor.

Ministre de la Marine et des Pêcheries. — L'Hon. J. C. Pope.

Ministre des Douanes. — L'Hon. Mackenzie Bowell.

Secrétaire d'Etat. — L'Hon. J. C. Aikins.

Ministre du Revenu de l'Intérieur. — L'Hon. L. F. G. Baby.

Président du Sénat. — L'Hon. R. D. Wilmot.

Membres du Sénat du Canada pour la Province de Québec

Hon. J. C. Chapais, St-Denis.	Hon. W. H. Chaffers, St-
" J. H. Bellerose, St-	Césaire.
Vincent-de-Paul.	" J. B. Guévremont,
" J. O. Bureau, Montréal.	Sorel.
" D. E. Price, Québec.	" J. Ferrier, Montréal.
" L. Dumouchel, St-	" T. Ryan, Montréal.
Benoît.	" M. H. Cochrane, Comp
" C. B. de Boucherville,	ton.
Boucherville.	" Edward Goff Penny.
" J. F. Armand, Rivière-	Montréal.
des-Prairies.	" H. Fabre, Québec.
" P. Baillargeon, Qué-	" A. H. Paquet, St-Cuth-
bec.	bert.
" Eug. Chinic, Québec.	" C.A.P. Pelletier, Québec
" F. X. A. Trudel, Mont-	" C. H. Pozer, St-George
réal.	" G. G. Stevens, Wa
" J. Hamilton, Hawkes-	terloo.
bury.	" J. R. Thibaudeau
" C. Cormier, Plessisville.	Montréal.

**Membres de la Chambre des Communes du Canada
pour la Province de Québec.**

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Argenteuil	Hon. J. J. Abbott.....	Montréal.
Bagot.....	J. A. Mousseau.....	Montréal.
Beauce	J. Bolduc	St-Victor de
Beauharnois.....	J. G. H. Bergeron.....	Montréal.(Tring
Bellechasse	A. Larue	Québec.
Berthier	E. O. Cuthbert.....	Berthier (en h.)
Bonaventure	P. C. Beauchesne.....	Carleton.
Brome	D. A. Manson	Mansonville.
Chambly	P. B. Benoît.....	St-Hubert.
Champlain.....	H. Montplaisir.....	Cap de la Made-
Charlevoix.....	Joseph Perrault.....	Malbaie. [leine.
Châteauguay
Chicoutimi et		
Saguenay	E. Cimon	Chicoutimi.
Compton.....	Hon. J. H. Pope.....	Ottawa.
Deux-Montagnes..	J. B. Daoust.....	St-Eustache.
Dorchester.....	F. F. Rouleau.....	Québec.
Drummond et		
Arthabaska.....	D. O. Bourbeau.....	Victoriaville.
Gaspé	P. Fortin.....	Québec.
Hochelaga.....	Alph. Desjardins.....	Montréal.
Huntingdon.....	Julius Scriver.....	Hemmingford.
Iberville.....	François Béchard.....	Mont Johnson.
Jacques-Cartier ..	Désiré Girouard.....	Montréal.
Joliette	Hon. L. F. G. Baby.....	Ottawa.
Kamouraska.....	Joseph Dumont.....	St-André.
Laprairie	Alf. Pinsonnault.....	St-Jacq. le Min.
L'Assomption.....	H. Hurteau.....	St-Lin.
Laval.....	Ald. Ouimet.....	Montréal.
Lévis.....	J. G. Blanchet.....	Lévis.
L'Islet.....	P. B. Casgrain.....	Québec.
Lotbinière	C. I. Rinfret.....	Ste-Croix.
Maskinongé	Fréd. Houde.....	Montréal.
Mégantic	L. E. Olivier.....	St-Ferdinand.
Missisquoi	G. B. Baker.....	Sweetsburg.
Montcalm	Firmin Dugas.....	Montcalm.
Montmagny.....	A. C. P. R. Landry.....	St-Pierre.
Montmorency.....	P. V. Valin.....	Québec.
Montréal Centre...	M. P. Ryan	Montréal.
" Est	J. C. Coursol.....	"
" Ouest	M. H. Gault.....	"

Napierville.....	S. Coupal.....	Napierville.
Nicolet	F. X. O. Méthot.....	St-Pierre-les-B.
Ottawa (comté)....	A. Wright.....	Ironside, Hull.
Pontiac.....	J. Poupore.....	Chichester.
Portneuf.....	R. P. Vallée.....	Québec.
Québec Centre....	J. Malouin.....	“
“ Est.....	Hon. W. Laurier.....	Arthabaskaville
“ Ouest.....	Hon. Thos. McGreevy...	Québec.
Québec (comté)....	P. A. Caron.....	“
Richelieu.....	L. H. Massue.....	Varennés.
Richmond et		
Wolfe.....	W. B. Ives.....	Sherbrooke.
Rimouski.....	J. B. R. Fiset.....	Rimouski.
Ronville.....	G. A. Gigault.....	St-Césaire.
St-Hyacinthe.....	Ls Tellier.....	St-Hyacinthe.
St-Jean (Q).....	Frs Bourassa.....	Belle-Alodie.
St-Maurice.....	L. L. L. Desaulniers.....	Montréal.
Shefford.....	Hon. L. S. Huntington...	Ottawa.
Sherbrooke.....	E. T. Brooks.....	Sherbrooke.
Soulanges.....	J. P. Lanthier.....	St-Polycarpe.
Stanstead.....	C. C. Colby.....	Stanstead Plain.
Témiscouata.....	P. E. Grandbois.....	Rivière-du-Loup (en bas).
Terrebonne.....	Hon. L. F. R. Masson...	Terrebonne.
Trois-Rivières.....	Hon. H. L. Langevin...	Ottawa.
Vaudreuil.....	J. B. Mongenais.....	Rigaud.
Verchères.....	Hon. F. Geoffrion.....	Verchères.
Yamaska.....	F. Vanasse.....	Montréal.

PROVINCE DE QUÉBEC.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC.

Conseil Exécutif.

Lieutenant-Gouverneur.— L'HON. THÉODORE ROBITAILLE.
Premier et Ministre de l'Agriculture et des Travaux
Publics.— L'Hon. J. A. Chapleau.

Procureur Général.— L'Hon. L. O. Loranger.

Commissaire des Terres de la Couronne.— L'Hon. E.
James Flynn.

Président du Conseil.— L'Hon. D. A. Ross.

Trésorier.— L'Hon. J. G. Robertson.

Solliciteur Général.— L'Hon. Wm W. Lynch.

Secrétaire Provincial.— L'Hon. E. T. Paquet.

Conseil Législatif.

Orateur : L'HON. J. J. ROSS.

NOMS DES CONSEILLERS.	LEUR RÉSIDENCE.
" J. L. Beaudry	Montréal.
" Thomas Wood.....	Dunham Flats.
" J. B. G. Proulx.....	Nicolet.
" P. E. Dostaler.....	Berthier (en haut).
" Henry Starnes.....	Montréal.
" E. Dionne.....	Ste-Anne de la Pocatière.
" T. Savage.....	L'Anse au Cap.
" George Bryson.....	Mansfield.
" L. Panet	Québec.
" J. E. Gingras	Québec.
" A. R. C. de Léry.....	Québec.
" Chs. B. de Boucherville.....	Boucherville.
" Louis Archambault.. ..	L'Assomption.
" E. Prud'homme	Paroisse de Montréal.
" P. E. Roy	St-Pie.
" J. J. Ross	Ste-Anne de la Pérade.
" W. H. Webb.....	Melbourne.
" Edouard Rémillard	Québec.
" Joseph Gaudet	Gentilly.
" P. B. de la Bruère.....	St-Hyacinthe.
" John Hearn	Québec.
" James Ferrier.....	Montréal.
" J. G. Laviolette.....	Napierville.
" J. B. L. Villemure.....	St-Jérôme.

Assemblée Législative.

Orateur : L'HON. ARTHUR TURCOTTE.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Argenteuil.....	Robt. G. Meikle.....	Lachute.
Bagot	Narcisse Blais	St-Liboire.
Beauce	Joseph Poirier.....	St-Joseph, Beau-
Beauharnois.....	Célestin Bergevin	Beauharnois [ce
Bellechasse	P. Boutin.....	St-Raphaël.
Berthier.....	Joseph Robillard	Lanoraie.
Bonaventure	J. Israël Tarte	Québec.
Brome	Hon. W. W. Lynch.....	Knowlton.
Chambly	Raymond Préfontaine..	Montréal.
Champlain	D. Nap. St-Cyr	Ste-Anne de la [Pérade.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Charlevoix	Onésime Gauthier.....	St-Urbain
Châteauguay	E. Laberge	Ste-Philomène.
Chicoutimi et Saguenay	E. Beaudet.....	Québec.
Compton	W. Sawyer.....	Sawyerville.
Deux-Montagnes..	C. L. Champagne	St-Eustache.
Dorchester	N. Audet.....	St-Anselme.
Drummond et Arthabaska..	Wm. John Watts	Drummondville
Gaspé	Hon. E. James Flynn....	Québec.
Hochelaga.	Hon. L. Beaubien.....	Montréal.
Huntingdon	Dr A. Cameron	Huntingdon.
Iberville	Louis Molleur.....	St-Jean.
Jacques-Cartier ..	N. M. Lecavalier.	St-Laurent.
Joliette	V. P. Lavallée.....	St-Félix de Val.
Kamouraska	C. A. E. Gagnon.	Rivière Ouelle.
Laprairie	L. B. A. Charlebois.....	Laprairie.
L'Assomption.....	M. Marion	L'Assomption.
Laval.	Hon. L. O. Loranger....	Montréal.
Lévis	Hon. E. T. Paquet.....	St-Nicolas.
L'Islet	J. Bte Dupuis.....	St-Roch desAul-
Lotbinière.....	Hon. H. G. Joly.....	Québec. [nets.
Maskinongé	Edouard Caron	Maskinongé.
Mégantic	Hon. G. Irvine.....	Québec.
Missisquoi.....	Ernest Racicot	Sweetsburg.
Montcalm.....	Octave Magnan.....	St-Alexis.
Montmagny.....	L. N. Fortin.....	Cap St-Ignace.
Montmorency.....	Charles Langelier.....	Québec.
Montréal Ouest...	James McShane.....	Montréal.
“ Centre..	H. A. Nelson	“
“ Est.....	L. O. Taillon	“
Napierville.....	L. D. Lafontaine.	St-Edouard.
Nicolet	C. E. Houde.	St-Célestin.
Ottawa (comté)...	Louis Duhamel.....	Canton de [Wright.
Pontiac	Hon. L. R. Church. ...	Aylmer.
Portneuf	Hon. F. Langelier.....	Québec.
Québec Est.....	Joseph Shehyn	“
“ Ouest	A. H. Murphy.	“
“ Centre....	R. F. Rinfret dit Malouin	“
“ (comté)...	Hon. D. A. Ross.....	“
Richelieu	Michel Mathieu.....	Sorel.
Richmond et Wolfe.....	Jacques Picard	Wotton.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Rimouski	Jos. Parent.....	N-D du S.-Cœur.
Rouville	F. G. Bouthillier.....	Montréal.
St-Hyacinthe	Hon. H. Mercier.....	St-Hyacinthe.
St-Jean	Hon. F. G. Marchand...	St-Jean Iberv.
St-Maurice	F. S. L. Desaulniers.....	Yamachiche.
Shefford	J. L. Lafontaine.....	Roxton Falls.
Sherbrooke	Hon. J. G. Robertson...	Sherbrooke.
Soulanges	W. Duckett.....	Coteau Landing
Stanstead	Henry Lovell.....	Coaticook.
Témiscouata.....	G. H. Deschênes... ..	St-Epiphane.
Terrebonne	Hon. J. A. Chapleau....	Montréal.
Trois-Rivières	Hon. Arthur Turcotte..	Trois-Rivières.
Vaudreuil.....	E. H. Lalonde.....	Ste-Marthe.
Verchères.....	M. Larose.....	Verchères.
Yamaska	J. C. S. Wurtele.....	Montréal.

Cour Suprême de la Puissance du Canada.

(Siège à Ottawa.)

L'Hon. W. J. Richards, juge en chef; les Hon. Samuel H. Strong, Téléphore Fournier, Elzéar Taschereau, Wm. Alex. Henry, et J. W. Gwynne, juges puînés.

TRIBUNAUX DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Juges de la Cour du Banc de la Reine.

Juge en chef: L'Hon. A. A. Dorion. — Juges puînés, les Hon. Samuel Cornwallis Monk, T. K. Ramsay, U. J. Tessier, Alex. Cross.

Noms des Juges de la Cour Supérieure, leur résidence et les Districts qui leur sont assignés.

NOMS.	RÉSIDENCE.	DISTRICTS.
Hon. Wm. C. Meredith. } " Andrew Stuart.... } " L. B. Caron	Québec.....	Québec et le com- té de Mégantic, dans le district d'Arthabaska.
" Nap. Casault..... }		

NOMS.	RÉSIDENCE.	DISTRICTS.
Hon. F. W. Torrance...		
" Robert MacKay ..	Montréal	Montréal et Ter- rebonne, moins le comté d'Argen- teuil.
" F. G. Johnson.....		
" L. A. Jetté		
" H. F. Rainville...		
" A. C. Papineau....		
" L. A. Olivier	Joliette	Joliette.
" L. Bélanger	Beauharnois ..	Beauharnois.
" W. Chagnon	St-Jear ..	Iberville.
" A. Polette.....	Trois-Rivières..	Trois-Rivières.
" M. Doherty	Sherbrooke.....	St-François.
" M. Laframboise.....	New-Carlisle ..	Gaspé.
" J. B. Bourgeois.....	Aylmer ..	Ottawa et le com- té d'Argenteuil, dans le district de Terrebonne.
" L. V. Sicotte	St-Hyacinthe...	St-Hyacinthe.
" C. Dunkin	Beauharnois ..	Bedford.
" Chs I. Gill	Sorel.....	Richelieu.
" J. N. Bossé	Kamouraska ..	Montmagny et Beauce.
" A. B. Routhier.....	Malbaie	Saguenay et Chi- coutimi.
" Thos. McCord.....		Bonaventure.
" Henri Taschereau..	Montmagny ..	Kamouraska.
" John McGuire.....		Rimouski.
" M. A. Piamondon.....		Arthabaska.

**Ministère de l'Instruction publique de la Province
de Québec.**

Hon. Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction
publique.

Louis Giard, M. D., Secrétaire; Henry Hopper Miles,
LL.D., D.C.L., Assistant-Secrétaire.

Conseil de l'Instruction publique.

Président, L'Hon. G. Ouimet, surintendant. — *Membres
catholiques* (formant le comité catholique du Conseil) :

Sa Grâce Mgr l'Archevêque de Québec; LL. GG. les évêques de Montréal, Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Ottawa et Chicoutimi; les honorables Sir N. F. Belleau, Québec; P. J. O. Chauveau, T. Ryan, juge L. A. Jetté, Montréal; juge A. B. Routhier, Québec; Dr Hubert Larue, Québec; Dr F. Painchaud, Varennes; M. P. S. Murphy, Montréal. — *Secrétaire du comité catholique*, M. Louis Giard.

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

L'Hon. Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics; le Surintendant de l'Instruction publique; les Honorables J. J. Ross, Ste-Anne de la Pêrade; M. H. Cochrane, Compton; D. E. Price, Québec; Louis Beaubien, Montréal; J. Gaudet, Gentilly; MM. L. H. Massue, Varennes; S. N. Blackwood, Shefford; J. M. Browning, Longueuil; E. J. DeBlois, Québec; P. B. Benoît, St-Hubert; J. J. A. Marsan, L'Assomption; Rév. F. Pilote, St-Augustin de Portneuf; Rév. S. Tassé, Ste-Scholastique; A. Somerville, Lachine; A. Casavant, St-Dominique; J. N. E. Fari-beault, L'Assomption; L. N. Gauvreau, l'Île Verte; L. H. Blais, St-Thomas (Montmagny); Aug. Casgrain, Rivière-Ouellé; Aug. Guilbault, Ste-Elisabeth; George Leclère, Secrétaire-Trésorier. — Bureau: 63, rue St-Gabriel, Montréal.

Timbres à apposer sur les Billets promissoires.

Pour tout billet de \$25 et au-dessous.....	1 centin
“ “ plus de \$25 et n'excédant pas \$50.....	2 “
“ “ plus de \$50 et n'excédant pas \$100.....	3 “
“ “ \$100.....	3 “

Et 3 centins pour chaque \$100 ou fraction de \$100 additionnels.

<i>Rimouski, 1re Div</i>	St-Jérôme de Matane	A. E. Guay.
<i>Rimouski, 2e Div</i>	Rimouski	L. G. Casault.
<i>Rouville</i>	Mariville	H. E. Poulin.
<i>Saguenay et Charlevoix, 1ère Div</i>	} St-Etienne	Chas DuBerger.
<i>Saguenay et Charlevoix, 2ème Div</i>		
<i>Shefford</i>	Waterloo	Jos. Lefebvre.
<i>Sherbrooke</i>	Sherbrooke	Daniel Thomas.
<i>Soulanges</i>	Coteau Landing	J. Stevens.
<i>Stanstead</i>	Stanstead Plain	C. A. Richardson.
<i>Ste-Anne des Monts</i>	} Ste-Anne des Monts	Jos. Thibault.
		Jos. Nault et
<i>St-Hyacinthe</i>	St-Hyacinthe	Hor. St-Germain.
<i>St-Jean</i>	St-Jean	Guill. A. Marchand.
<i>St-Maurice</i>	Trois-Rivières	R. Kiernan.
<i>Témiscouata</i>	St-J.-Baptiste de l'Isle Verte	Elie Mailloux.
<i>Terrebonne</i>	St-Jérôme	L. G. Lachaine.
<i>Vaudreuil</i>	Vaudreuil	F. de Sales Bastien.
<i>Verchères</i>	Verchères	Aimé Geoffrion.
<i>Wolfe</i>	Ham Sud	P. E. Duval.
<i>Yamaska</i>	St-François du Lac	L. M. Blondin.

Agences des Terres de la Couronne pour la Province de Quebec

NOM DE L'AGENCE.	NOMBRE D'ACRES DISPONIBLES.	NOM DE L'AGENT.	SA RÉSIDENCE.
Arthabaska	192,700	Ant. Gagnon	Arthabaskaville.
Bonaventure	405,180	L. J. Riopel	New-Carlisle.
Chaudière	425,900	P. A. Proulx	St-Joseph (Beauce).
Coulonge	271,700	Edmund Heath	Clarendon.
Gaspé (partie de)	80,000	Louis Roy	Cap-Chat.
Gaspé (partie de)	112,189	W. H. Arnett	Bassin de Gaspé.
Gatineau	449,700	Robert Farley	Hull.
Grandville	610,510	Chs. T. Dubé	R. du Loup (en bas).
Lac St-Jean	367,980	J. O. Tremblay	Chicoutimi.
L'Assomption (partie de)	209,350	J.-B. Delfausse	Joliette.
L'Assomption (part. de) et partie de la Petite Nation	147,020	M. Marchand	Ste-Agathe des Monts.
Magog	7,850	O. B. Kempt	Waterloo.
Montmagny	568,500	Eug. Renault	Montmagny
Petite Nation (part. de)	192,700	A. B. Filion	Grenville.
Petite Nation (part. de)	141,600	G. W. Cameron	Thurso.
Rimouski	477,900	George Sylvain	Rimouski.
Roberval	128,674	Israel Dumais	N.-D. du Lac St-Jean
Saguenay	327,113	G. Duberger	Malbale.
St-Charles	194,370	J. E. Bolly	St-Roch (Québec.)
St-François	256,200	C. Patton	Robinson.
St-Maurice	94,200	J. A. Dubord	Trois-Rivières.
Agent des Bois de la Couronne		C. E. Belle	Montréal

Lois de Chasse et de Pêche de la Province de Québec.

Périodes pendant lesquelles il est illégal de chasser, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession aucun des animaux ou gibier qui suivent :

L'*Elan*, l'*Original*, le *Caribou*, le *Chevreuil* et le *Lièvre*, entre le 1er Février et le 1er Septembre; le *Coq de Bruyère*, *Ptarmigan*, *Perdrix*, *Bécasse* ou *Bécassine*, entre le 1er Mars et le 1er Septembre; le *Cygne*, *Oie* et *Canard sauvages*, *Macreuse*, ou *Sarcelle*, entre le 1er Mai et le 1er Septembre; le *Chat Sauvage*, *Martre*, *Pécan*, entre le 15 Avril et le 1er Novembre; le *Vison*, entre le 15 Avril et le 15 Octobre; la *Loutre*, entre le 1er Mai et le 1er Octobre; le *Castor*, entre le 30 Avril et le 1er Septembre; le *Rat-musqué*, entre le 1er Juin et le 1er Avril.

Défense de chasser la *Bécasse* ou *Bécassine*, *Cygne sauvage*, *Macreuse* ou *Sarcelle*, *Oie* et *Canard sauvages*, une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil; de prendre ni de tuer par le moyen de cordes, collets, ressort, filet ou trappe, aucun des animaux ou oiseaux nommés plus haut, excepté les lièvres, de prendre ou de détruire eu aucun temps les œufs d'aucune espèce d'oiseaux sauvages. 14 jours sont accordés, à l'expiration de chaque période, pendant lesquels les dits animaux ou gibier, lorsque pris légalement peuvent être vendus.

Toute contravention aux lois de la chasse est punie par une amende n'excédant pas \$50, et à défaut de paiement, par l'emprisonnement pour une période de temps qui n'excédera pas trois mois.

Il est défendu de pêcher, prendre ou tuer le *Saumon*, entre le 31 Août et le 1er Mai; la *Truite* de lac et de rivière, entre le 1er Octobre et le 1er Janvier; la *Truite saumonée*, entre le 1er Octobre et le 1er Février; le *Homard*, entre le 10 Août et le 20 Septembre; le *Poisson blanc*, entre le 19 Novembre et le 1er Décembre; l'*Achigan*, le *Brochet*, le *Doré* et le *Maskinongé*, entre le 30 Avril et le 25 Mai.

AMENDE: de \$2.00 à \$40.00, en sus des frais; et à défaut de paiement, emprisonnement de 14 jours à 3 mois, à la discrétion du juge.

BANQUES DU CANADA.

NOM DE LA BANQUE.	Date de sa fonda- tion.	Capital payé.	Bureau principal.
QUÉBEC.			
		\$	
Bank of Montreal.....	1818	11,999,200	Montréal.....
Bank of British North America.....	1836	4,356,666	".....
Banque du Peuple.....	1835	1,600,000	".....
Molson's Bank.....	1845	1,999,095	".....
Banque Jacques-Cartier.....	1862	500,000	".....
Banque Ville-Marie.....	1873	919,385	".....
Banque d'Hochelega.....	1874	665,650	".....
Merchants Bank of Canada.....	1864	5,522,273	".....
Exchange Bank of Canada.....	1872	1,000,000	".....
Quebec Bank.....	1818	2,500,000	Québec.....
Union Bank of Lower Canada.....	1867	1,992,990	".....
Banque Nationale.....	2,000,000	".....
Eastern Townships Bank.....	1855	1,382,794	Sherbrooke.....
Banque de St-Jean.....	1873	224,470	St-Jean.....
Banque de St-Hyacinthe.....	1873	239,070	St-Hyacinthe.....
ONTARIO.			
Canadian Bank of Commerce.....	6,000,000	Toronto.....
Bank of Toronto.....	1856	2,000,000	".....
Ontario Bank.....	1857	2,896,756	Bowmanville.....
Dominion Bank.....	970,250
Bank of Hamilton.....	748,200
Federal Bank.....	1,000,000
Bank of Ottawa.....	570,601
Imperial Bank of Canada.....	890,067
Standard Bank.....	1875	509,750
NOUVELLE-ÉCOSSE.			
Merchants Bank of Halifax.....	900,000	Halifax.....
Bank of Nova Scotia.....	1832	1,000,000	".....
Union Bank of Halifax.....	1856	500,000	".....
People's Bank of Halifax.....	1864	600,000	".....
Bank of Yarmouth.....	382,660	Yarmouth.....
Exchange Bank of Yarmouth.....	350,010	".....
Pictou Bank.....	200,000
NOUVEAU-BRUNSWICK.			
Bank of New-Brunswick.....	1,000,000	St-Jean.....
Maritime Bank of Dom. of Can.....	610,660
St. Stephen's Bank.....	200,000	St. Stephens.....
People's Bank.....	Fredericton.....
ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.			
Bank of Prince Edward Island.....	Charlottetown.....
Union Bank.....	".....
COLOMBIE BRITANNIQUE.			
Bank of British Columbia.....

Règlements et Tarif de la Poste.

Toutes les lettres envoyées dans l'intérieur de la Puissance doivent être payées d'avance, au moyen de timbres-poste, au taux de 3 centins par demi-once; celles qui ne le sont pas sont envoyées au bureau des Lettres Mortes à Ottawa.

Pour les Lettres pesant plus d'une demi-once, il est loisible aux expéditeurs de ne mettre sur celles-ci qu'un timbre de 3 centins, le reste devant être payé à double par le destinataire. Ainsi, dans le cas où une lettre pesant plus d'une demi-once, mais n'excédant pas une once, est mise à la poste, affranchie au montant de 3 centins seulement, elle doit être chargée d'une taxe de 6 centins non payés, et transmise à son adresse.

Sur les Lettres déposées à un bureau de poste pour être délivrées à ce même bureau, la taxe est de 1 centin par demi-once, payable d'avance, au moyen d'un timbre-poste apposé à ces lettres lorsqu'elles sont déposées.

Le port de toute publication périodique expédiée par la malle aux abonnés, doit être payé d'avance par l'expéditeur, au taux de 1 centin par livre ou fraction de livre.— Pour les journaux expédiés par des particuliers, la taxe est de 1 centin par 4 onces. Cette taxe est payable d'avance, comme pour les numéros d'abonnement.

Les cartes-poste de 1 centin circulent au Canada et dans les Etats-Unis, sans charge extra.

Les règles ci-dessus s'appliquent aux Lettres et Journaux envoyés aux Etats-Unis ou à Terre-neuve.

La taxe sur les Lettres pour le Royaume-Uni est de 5 centins par demi-once, et doit être payée d'avance, sinon le destinataire doit payer une taxe double; si le paiement fait d'avance est insuffisant, la taxe est encore double, déduction faite de ce qui pourra avoir été payé d'avance.

Pour enregistrer une lettre, il faut ajouter à la taxe ordinaire 2 centins pour les lettres circulant au Canada, 5 centins pour celles destinées aux Etats-Unis, et 8 centins pour celles envoyées en Angleterre.

Pour tous les livres, brochures, publications de circonstance, circulaires imprimées, prix courants, prospectus, manuscrits d'ouvrages et de journaux, épreuves d'imprimerie, cartes, dessins, gravures, photographies, feuilles de musique, documents totalement ou partiellement imprimés ou écrits, tels que titres, actes, polices d'assurance, ou autres documents de même nature, paquets de graines, boutures,

racines bulbeuses, scions ou greffes, patrons ou échantillons de marchandises circulant d'une localité à une autre en Canada, la taxe est de 1 centin par 4 onces payable à l'avance au moyen de timbres-poste—Aucune lettre ou écrit destiné à en tenir lieu ne devra être mis dans ces paquets ; et tout envoi doit être mis dans des enveloppes ouvertes par les bouts ou les côtés, ou empaqueté de telle autre manière qu'il puisse être examiné pour s'assurer que cette prescription est observée.

Les matières énumérées ci-dessus peuvent être adressées aux Etats-Unis ou à Terre-Neuve moyennant la même taxe de 1 centin par 4 onces, payée d'avance ; mais les échantillons et les patrons adressés aux Etats-Unis, sont soumis à une taxe uniforme de 10 centins payée d'avance et ne doivent pas excéder le poids de 8 onces.

Les frais de port, à être payés par avance, sur les paquets expédiés d'un endroit à un autre en Canada, sont de 6 centins par 4 onces.

Tarif des Lettres, Journaux, Livres, etc., pour l'Angleterre et divers autres pays.

PAYS.	Lettres.	Cartes-poste	Chaque journal au-dessous de	Livres, échantillons, circulaires, etc.	Enregistrement.
	$\frac{1}{2}$ once		4 oz.	2 onces.	
Allemagne.....	} 5	2	2	2	5
Angleterre.....					
Autriche.....					
Belgique.....					
Danemark.....					
Egypte.....					
Espagne.....					
France et Algérie.....					
Gibraltar.....					
Grèce et îles Ioniennes.....					
Hollande.....					
Italie.....					
Japon.....					
Malte.....					
Portugal et îles Madère et Açores.....					
Russie et grand-duché de Finlande.....					
St-Pierre et Miquelon.....					
Suède et Norvège.....					
Suisse.....					
Turquie (d'Europe et d'Asie).....					

TELEGRAPHE D'ALARME DE LA CITE DE MONTREAL.

34

No.	LOCALITÉ.	No.	LOCALITÉ.	No.	LOCALITÉ.
DISTRICT No. 1.				DISTRICT No. 3.	
1.	Maison de Douane (coin nord).	32.	Coin Avenue Collège McGill et Ste-Catherine. [bault.	64.	Coin Notre-Dame et Honsecours
2.	Coin des Rues St-Jean-Baptiste et St-Paul.	34.	St-Laurent, vis-à-vis rue Gull-	65.	STATION, Carré Dalhousie.
3.	Place J.-Cartier (coin St-Paul.)	DISTRICT No. 2.		67.	Coin Wolfe et Ste-Marie,
4.	STATION du Feu, rue St-Gabriel. [cois-Xavier.	35.	Coin Prince Arthur et Shuter.	68.	Coin Roy et Drolet.
5.	Coin Notre-Dame et St-Fran-	36.	Coin King et Commune.	69.	Coin Sherbrooke et St-Denis.
6.	Coin St-Sacrement et St-Pierre.	37.	Coin Duke et Ottawa.	71.	Hôtel Windsor, coin Dorchester et Peel.
7.	Coin St-Paul et McGill.	38.	Coin Ruelle Dupré et St-Maurice.	72.	Coin Craig et Visitation.
8.	Coin Youville et Commune.	39.	Coin St-Antoine et Cimetière.	73.	Coin Cadieux et Courville.
9.	Coin Notre-Dame et McGill.	41.	STATION, Carré Chaboillez.	74.	Coin Dorchester et St-André.
12.	STATION Centrale—Craig.	42.	STATION, rue Wellington.	75.	Coin Mignonne et St-André.
13.	Coin Craig et Côte St-Lambert.	43.	Rue du Moulin.	76.	STATION, coin Beaudry et On-
14.	Coin Vitré et Sangalmet.	45.	Coin Wellington et McCord.	78.	Coin Seigneurs et St-Patrice [tario
15.	Coin St-Laurent et Laganchetière.	46.	Coin Colborne et Ottawa.	81.	Coin Robin et Visitation.
16.	Coin Dorchester et St-Urbain.	47.	Coin St-Joseph et Montagne.	82.	Coin Ste-Catherine et Panet.
17.	Coin Bleury et Dorchester.	48.	Coin St-Antoine et Montagne.	83.	Coin Sydenham et Dorchester.
18.	Côte du Beaver Hall.	49.	Coin Ste-Catherine et Montagne.	84.	Coin Logan et Seaton.
19.	St-Antoine (vis-à-vis Ste-Geneviève).	51.	Coin Sherbrooke et Peel.	85.	Coin Seaton et Ontario. [ton.
21.	Coin Brunswick et Dorchester.	52.	Coin St-Antoine et Guy.	86.	Coin Congrégation et Welling-
23.	STATION du Feu, Ste-Catherine.	53.	Coin St-Martin et St-Bonaventure.	87.	Coin Forfar et Menai.
24.	Coin St-Laurent et Ste-Catherine. [chester.	54.	Coin St-Joseph et Canning.	91.	STATION, coin Craig et Gain.
25.	Rue des Allemands, près Dor-	56.	Coin Fulford et Coursol.	92.	Fabrique de tabac Adams, rue Ste-Marie.
26.	Coin Ste-Catherine et St-Denis.	57.	Coin William et Seigneurs.	93.	Coin Ontario et Fullum.
27.	STATION, des Allemands et Ontario.	58.	STATION No 10, Ste-Catherine (Ouest).	94.	Coin Berri et Dubord.
28.	Coin St-Laurent et Sherbrooke.	59.	Sœurs Grises, rue Guy.	95.	Usine à Gaz, Hochelaga.
29.	Coin St-George et Sherbrooke.	61.	Raffinerie de Redpath.	96.	Rolling Mills, rue S. Joseph.
31.	Coin Université et Sherbrooke.	62.	STATION, Marché St-Gabriel.	97.	Ecuries Shedden, rue William.
		63.	Usine du Grand-Tronc (Pointe St-Charles).	123.	Coin Wolfe et Laganchetière.
				124.	Coin Dufresne et Mignonne.
				125.	Coin St-Cristophe et Ontario.
				126.	Coin St-Etienne et Wellington.

Tarif des Voitures de Louage dans la Cité de Montréal.

VOITURES A UN SEUL CHEVAL.

D'aucun endroit à un autre, pourvu que la course ne dépasse pas 20 minutes :—

1 ou 2 personnes, 25 cts ; 3 ou 4 personnes, 50 cts.

D'aucun endroit à un autre, pourvu que la course ne dépasse pas une demi-heure :—

1 ou 2 personnes, 40 cts ; 3 ou 4 personnes, 60 cts.

Lorsque la course dépassera le temps limité comme susdit, le prix sera à l'heure.

A L'HEURE.

Pour la première heure :—

1 ou 2 personnes, 75 cts ; 3 ou 4 personnes, \$1.00.

Pour chaque heure subséquente :—

1 ou 2 personnes, 60 cts ; 3 ou 4 personnes, 75 cts.

VOITURES A DEUX CHEVAUX.

D'aucun endroit à un autre, pourvu que la course ne dépasse pas 20 minutes :—

1 ou 2 personnes, 50 cts ; 3 ou 4 personnes, 65 cts.

D'aucun endroit à un autre, pourvu que la course ne dépasse pas une demi-heure :—

1 ou 2 personnes, 65 cts ; 3 ou 4 personnes, 75 cts.

Lorsque la course dépassera le temps limité comme susdit le prix sera à l'heure.

A L'HEURE.

Pour 1 ou 2 personnes, \$1.00 ; 3 ou 4 personnes, \$1.25.

Les fractions d'heure seront chargées au prix de l'heure. Cependant on ne chargera pas moins qu'un quart d'heure lorsque la course dépassera l'heure.

Il sera accordé cinquante pour cent en sus du tarif pour les courses depuis MINUIT jusqu'à quatre heures du matin.

Le prix à l'heure s'applique à toutes les courses au delà des limites de la cité, dès que l'engagement est passé dans les limites de la cité.

BAGAGE.

Pour toute malle ou boîte portée sur l'une des voitures susdites :— 10 cts.

Mais il ne sera rien chargé pour les sacs de voyage, valises, boîtes ou paquets que les passagers peuvent porter à la main.

Conversion des Mesures Françaises en Mesures Anglaises.

Mesures de Longueur.— Le Mètre vaut 3 pieds $3\frac{1}{2}$ pouces anglais. Il se divise en *Décimètres*, *Centimètres* et *Millimètres*.

Le *Décimètre* (10^e partie du mètre) vaut 4 pouces anglais ;

Le *Centimètre* (100^e partie du mètre) équivaut à 3 lignes et $\frac{1}{2}$;

Et le *Millimètre* (1000^e partie du mètre) vaut un peu moins qu'une demi-ligne.

Le *Kilomètre* (mesure de 1000 mètres, qui sert à mesurer les distances) vaut $\frac{5}{8}$ du mille anglais. Pour convertir des kilomètres en milles anglais il faut multiplier le nombre de kilomètres donné par 5 et diviser le produit par 8.

Exemple: 48 kilomètres
 5

240 | 8

30 milles anglais.

Le *Stère* est une mesure employée pour le mesurage du bois et équivaut à 20 pieds cubes.

Mesures de Pesanteur.— Le *Kilogramme* (1000 grammes) vaut $2\frac{1}{4}$ lbs avoir-du-poids.

500 grammes valent 1 lb et 2 onces.

250 " " 9 "

125 " " 4 $\frac{1}{2}$ "

Mesures de Capacité.— Le *Litre* équivaut à 1 pinte. Les divisions du litre sont le *Décilitre*, ou 10^e partie, le *Centilitre*, ou 100^e partie, et le *Millilitre*, ou 1000^e partie du litre.

Le *Décilitre* vaut 2 gallons.

L'*Hectolitre* vaut 22 gallons.

Monnaie.— Le *Franc* français vaut 20 centins de notre argent, et un de nos centins vaut 5 *Centimes* français.

RENSEIGNEMENTS UTILES ou CURIEUX.

Recette contre les maux d'yeux. — Nous nous faisons un devoir de livrer à la publicité la composition si facile d'un onguent dont les effets merveilleux ont été expérimentés depuis de longues années.

Achetez chez un pharmacien $\frac{1}{4}$ d'once de PRÉCIPITÉ ROUGE; c'est ainsi que se nomme vulgairement le protoxyde de mercure. Cela pourra vous coûter une quinzaine de centins.

Procurez-vous une demi-livre de beurre tout frais battu et surtout non salé. Etendez-le en l'aplatissant dans une assiette. Saupoudrez avec le précipité, de manière à couvrir la surface le plus uniformément possible. Pétrissez le tout dans l'assiette, au moyen d'une cuiller de bois toute neuve, ou de quelque autre ustensile de bois, de verre ou de faïence. Tout contact d'objet en métal serait nuisible. Cette opération nécessite le plus grand soin, afin qu'aucune parcelle du précipité ne reste visible, mais qu'il soit complètement uni au beurre, qui prendra une belle teinte couleur chair.

Conservez ensuite cet onguent soit dans un verre, soit dans tout autre vase de faïence, ou mieux peut-être dans divers petits pots qu'on prendra tour à tour suivant le besoin.

L'emploi de cet onguent est des plus faciles: prendre gros comme un grain de blé avec le dessus de l'ongle bien propre, l'introduire dans le coin de la paupière vers le nez, et amener lentement cette parcelle vers l'autre coin. L'œil devra rester légèrement entr'ouvert, de manière à ce que l'onguent puisse pénétrer un peu sous les paupières. Une sensation désagréable, mais très supportable, se produira, et c'est ainsi qu'on pourra juger que l'onguent opère son bon effet. Avoir soin de laisser pleurer l'œil, sans le frotter.

Des centaines de personnes ont été guéries, en un ou deux jours, des maux d'yeux les plus invétérés, rien qu'en faisant quatre à six fois usage de ce remède. Nous recommandons de nouveau une très grande propreté, tant dans l'usage que dans la conservation de cet onguent.

Vin de Champagne factice. — Faites dissoudre 12 livres de sucre blanc dans 16 pintes d'eau de rivière. Ajoutez-y une chopine de bon *brandy* et les écorces de trois citrons ; enfin, délayez-y 5 onces de levure supérieure, et introduisez le liquide dans un petit baril, que vous fermerez avec un linge mouillé.

Au moyen de l'addition d'un peu d'eau bouillante, communiquez au liquide une température de 70 degrés Fahrenheit. La fermentation ne tarde pas à s'établir ; maintenez le baril dans une cave fraîche et fermez la bonde. Au bout de 12 heures, versez-y une dissolution légère de colle de poisson ; battez le liquide, et mettez en bouteilles au bout de 8 jours. Le produit vaut le meilleur champagne de seconde classe.

Conservation des pommes. — Prenez un quart défoncé, au fond duquel vous étendrez une couche de sable bien sec, de 2 pouces d'épaisseur. Rangez une couche de pommes sur ce sable de manière qu'elles ne se touchent pas. Recouvrez-les d'une couche de sable de même épaisseur que la première, et, sur ce sable, une couche de pommes. Continuez ainsi jusqu'à ce que le quart soit plein, en alternant les couches de sable et de pommes. Ces fruits, placés ensuite dans un lieu sec et à l'abri de la gelée, conserveront leur fraîcheur et leur goût.

Moyen de donner aux pommes le goût de l'ananas. — Renfermez les pommes auxquelles vous voudrez donner ce goût fin et agréable dans une boîte, en les disposant par couche et en les entourant de fleurs de sureau. Les pommes doivent être saines et la fleur de sureau bien sèche. On les laissera deux ou trois mois dans cet état.

Moyen bien simple de connaître le nombre des jours de chaque mois. — Fermez la main gauche ; vous voyez à la naissance des doigts les os faire quatre petites saillies, entre lesquelles se forment des creux. De l'index de la main droite touchez successivement sur les bosses et dans les creux (en com-

mençant du côté du pouce), et nommant les mois à partir de janvier : janvier (1^{re} bosse), février (1^{er} creux), mars (2^e bosse), avril (2^e creux), mai (bosse), juin (creux), juillet (bosse). Arrivé ici, recommencez à la première bosse en nommant août, septembre (creux), octobre (bosse), novembre (creux), décembre (bosse). Les mois dont les noms touchent sur les bosses ont tous 31 jours ; ceux qui correspondent aux creux ont 30 jours, excepté février, qui en a 28 les années communes, et 29 les années bissextiles.

Conflagration des vêtements. — Cet accident, si fréquent surtout chez les femmes à cause de la facilité avec laquelle s'enflamment les tissus légers qui forment leur vêtement, a presque toujours des suites funestes, parce qu'à la première atteinte du feu elles se mettent à courir tout éperdues, faisant de grands mouvements pour éteindre l'incendie dont elles sont entourées, mouvements qui, au contraire, avivent la flamme. Si le bonheur veut qu'elles aient sous la main une étoffe de laine épaisse, telle qu'une couverture, elles éteindront facilement le feu, en s'enveloppant étroitement dedans. Mais s'il n'y a point d'étoffe de ce genre à leur portée, ce qu'elles peuvent faire de mieux est de se rouler sur le plancher, de manière à comprimer et étouffer la flamme. Il en résultera peut-être des brûlures, mais elles ne seront pas mortelles et on aura le temps d'arriver à leur secours.

Moyen de distinguer le fer avec l'acier. — Étendez de huit ou dix parties d'eau une partie d'eau-forte. Jetez-en une goutte sur le métal que vous voulez éprouver, en choisissant un endroit net et poli. Si l'instrument est d'acier pur, il se formera à l'instant une tache très noire ; s'il est peu aciéré, la tache sera gris foncé ; enfin, s'il est de fer, la tache sera d'un gris clair.

Remède pour les cors aux pieds, verrues, etc. — Mettez tremper pendant 36 heures de l'écorce intérieure blanche et spongieuse du citron dans du fort vinaigre, dans lequel vous aurez fait dissoudre autant de sel qu'il vous sera pos-

sible. Appliquez le soir sur le cor ou la verrue une de ces petites portions d'écorce, que vous maintiendrez avec un léger bandage et que vous laisserez jusqu'au matin. Gardez-le dans la journée, si vous n'êtes pas obligé de sortir, après toutefois l'avoir renouvelé ; continuez ainsi pendant quelques jours, et le cor, pénétré, désorganisé par le sel, tombera en poussière ainsi que sa racine.

Marques d'une bonne vache laitière. — La bonne vache laitière se reconnaît à l'ampleur du train de derrière et du ventre, à la grandeur et à la mollesse du pis, aux cornes et aux os minces, à la douceur de la physionomie, et surtout aux marques indiquées par la découverte *Guenon*.

D'après ce système, dont une expérience de 20 ans a démontré la valeur, la vache bonne laitière, ou la génisse qui doit le devenir, a une partie du poil, entre le pis et la vulve, qui, au lieu d'être couché dans le sens ordinaire, de haut en bas, a une direction opposée, et remonte de bas en haut. Ce poil remontant marque une espèce d'écusson, dont la forme indique les qualités lactières de la vache. Plus l'écusson est large et long, sans aucun épi de poil descendant, plus la vache qui le porte doit avoir de lait ; meilleure aussi doit en être la qualité.

Procédés fort simples pour nettoyer les gants. — Prendre sur un chiffon de flanelle un peu de savon en poudre, et en frotter la partie salie. Ou une éponge fine imbibée de lait écrémé et d'un peu de savon blanc.

Peinture à la chaux et au lait. — Prenez de la chaux vive, faites-la éteindre dans du lait écrémé et passez ce liquide par un tamis médiocrement serré, puis ajoutez-y par livre de badigeon 2 onces de beau sucre blanc. On obtiendra de cette manière un enduit qui réunit à une grande solidité un beau lustre et une blancheur éclatante ; il est susceptible d'un poli vif imitant celui du marbre. On sait qu'il se forme entre la chaux et le sucre une véritable combinaison chimique.

Peinture à la pomme de terre (patate). — Prenez 2 livres de pommes de terre cuites à l'eau, écrasez-les pendant qu'elles sont encore chaudes, puis délayez-les, avant leur refroidissement, dans 3 ou 4 pintes d'eau bouillante; passez le tout par un tamis bien fin et ajoutez-y 2 livres de blanc d'Espagne que vous aurez préalablement délayé dans 4 livres d'eau. — Le tout étant bien mêlé forme une couleur ou un badigeon blanc dont vous pouvez vous servir pour peindre des murs ou des boiseries; mais ordinairement on lui donne une nuance plus ou moins foncée, par exemple, on formera du gris en y ajoutant du noir de charbon ou du noir d'ivoire en poudre; avec du rouge de Prusse, vous produirez depuis une teinte rosée jusqu'à un rouge assez coloré; avec l'ocre jaune, vous obtiendrez des nuances variées, et ainsi de suite. Cette peinture est fort économique.

Peinture à la chaux et à l'albumine. — Avec le sérum, ou partie liquide qui surnage le sang de bœuf, trois ou quatre heures après qu'il a été tiré, on obtient, en y mêlant de la chaux éteinte à l'air, au moyen d'un peu d'eau, et qu'on passe au tamis, un badigeon susceptible du plus beau poli et d'une grande solidité, car on peut le nettoyer à l'eau. On délaie dans le sérum ou albumine, assez de chaux pour lui donner la consistance nécessaire. On peut colorer ce badigeon comme nous l'avons indiqué pour la peinture à la pomme de terre. Cette couleur séchant promptement, il faut l'employer de suite.

La population de Londres s'élève à quatre millions d'habitants. Parmi cette multitude d'individus, dont un grand nombre sont venus des divers points du globe, on compte plus de catholiques romains qu'à Rome même, plus d'Israélites que dans la Palestine, plus d'Irlandais qu'à Dublin, plus d'habitants du pays de Galles qu'à Cardiff.

On compte 700 milles de terrains occupés par les squares, 7600 par les rues.

Les registres de la police accusent tous les ans 117,000 crimes ou délits. 38,000 ivrognes sont traduits tous les ans devant les magistrats.

On calcule que dans la ville de Londres il y a une naissance toutes les cinq minutes, un décès toutes les huit minutes, et que la population s'augmente annuellement de 40,000 âmes.

Le plus grand verger du monde. — Le plus grand verger du monde est probablement celui de M. Robert Mackusty, de Hudson, comté de Columbia, Etat de New-York. Il contient : 24,000 pommiers, 1700 poiriers, 4000 cerisiers, 500 pêcheurs, 200 pruniers, 200 pommiers sauvages, et 200 châtaigniers. La récolte des pommes a été de 30,000 quarts en 1878.

La richesse chevaline du monde entier se chiffre par un total de 58 millions de chevaux. La Chine et le Japon ne sont pas compris dans ce chiffre.

La Russie possède.....	21,570,000	chevaux.
Les Etats-Unis.....	9,504,000	—
La République Argentine.....	4,000,000	—
L'Allemagne.....	3,352,000	—
La France.....	3,000,000	—
Le Canada.....	2,624,000	—
La Grande-Bretagne.....	2,225,000	—
La Hongrie.....	2,179,000	—
L'Uruguay.....	1,600,000	—
L'Autriche.....	1,367,000	—
La Turquie.....	1,100,000	—

Durée de l'existence de quelques arbres. — Le *bouleau* vit de 80 à 90 ans. — Le *charme* jusqu'à 150 ans. — Le *châtaignier* plusieurs siècles. — Le *chêne* plusieurs siècles. — Les *érables sycamore* et *plane* de 150 à 200 ans. — L'*érable champêtre* autant. — Le *hêtre* 300 ans. — Le *tremble* 50 à 60 ans. — Le *pin* 200 ans. — L'*acacia* 100 ans. — Le *sapin* 300 ans. — Le *saule* 50 à 60 ans. — Le *tilleul* 500 ans.

Durée de la vie des animaux. — Un *bœuf* qui n'irait pas à la boucherie, aurait de la peine à atteindre 30 ans.

Un *cheval* qui aurait toutes ses aises, ne dépasserait guère 35 ans. L'*âne* n'irait pas plus loin.

Un *chien* de 20 à 25 ans n'est pas commun.

Un *chat* de 15 ans est aux extrêmes limites de la vie.

Un *porc* de 20 ans serait une rareté.

Une *chèvre* et une *brebis* de 15 ans n'irait pas plus loin.

Un *lapin* de 8 à 10 ans serait bien près de la mort.

Une *pintade*, une *poule* et un *dindon* de 12 ans vont finir leur carrière.

Une *oie* de 100 ans ne serait pas un prodige. Le *chardonneret* et le *moineau* peuvent atteindre 25 ans. Le *corbeau*, dit-on, dépasse 100 ans.

VARIÉTÉS.

CATALEPSIE.

L'anecdote suivante est attribuée à Edgard Poë, le poète américain dont la vie fut si courte et si malheureuse et le génie reconnu plus tard.

Les détails qu'on va lire auraient été donnés à Edgard Poë par un jeune Anglais, le héros de cette terrible aventure.

“ A la suite de fatigues longtemps soutenues, je fus atteint d'une fièvre nerveuse qui épuisa rapidement le reste de mes forces. Chose étrange ! Il me semblait que la vie qui abandonnait peu à peu mon corps, se réfugiait toute entière dans mes facultés morales.

“ Réduit au dernier degré de l'atonie physique, jamais je n'avais éprouvé plus de force, ou même plus d'exaltation morale. Le moment de la crise définitive arriva : je me sentis comme emporté dans un tourbillon lumineux, au milieu duquel flottaient les figures les plus fantastiques, tandis que mon corps était agité de frissonnements convulsifs ; à mes oreilles retentissaient les sifflements d'une affreuse tempête.

“ Je me cramponnais de toutes mes forces à la vie qui paraissait vouloir m'échapper, lorsqu'enfin mes sensations devinrent si confuses, que je m'abandonnai malgré moi à cet état, qui n'était pas sans quelque douceur, et je perdis bientôt tout sentiment de l'existence.

“ Je ne sais combien de temps j'étais demeuré ainsi, quand tout à coup je me réveillai dans un calme presque extatique ; mon corps était parcouru par une foule de sensations voluptueuses, et mes sens, ainsi que mon intelligence, m'étaient complètement rendus.

“ En ce moment, le médecin s'étant approché de mon lit, laissa échapper ces mots : Tout est fini ! Puis il recouvrit ma figure d'un drap, et mes oreilles furent frappées par les sanglots de ma famille éplorée.

“ Alors je voulus parler, faire un mouvement ; je sentis avec horreur que ma langue était fixée à mon palais, et que mes membres, qui percevaient parfaitement le contact des couvertures qui m'enveloppaient, enlacés par d'invisibles liens, se refusaient à exécuter le moindre mouvement.

“ Le lendemain, on ensevelit mon corps, et, durant trois jours entiers, je restai exposé, pendant que les amis de ma famille venaient faire leurs visites de condoléance. J’entendais et comprenais tout ce qui se passait autour de moi, et, de minute en minute, j’espérais vainement que le charme fatal qui pesait sur moi allait être brisé.

“ Le matin du quatrième jour, je fus remis aux mains des ensevelisseurs qui me traitèrent avec la plus révoltante brutalité, et lorsque l’un d’eux, pour me faire entrer dans une bière trop étroite, pressa de son genou ma poitrine, j’éprouvai une si cruelle torture que j’eus l’espoir, un instant, que la possibilité d’exprimer ma souffrance allait m’être rendue.

“ Il me fallut encore y renoncer.

“ La bière fut recouverte, et j’entendis bientôt le grincement des clous qui s’enfonçaient dans le bois. Il me serait impossible de trouver des termes pour exprimer ce que mon âme contenait alors de terreur et de désespoir. Chaque coup de marteau vibrerait douloureusement dans ma tête, comme un glas funèbre, m’annonçant le destin qui m’était réservé. Encore, si j’avais pu crier, si même, sans espoir d’être entendu, j’avais pu pousser quelques gémissements ! Mais non, tandis que ma poitrine et mes épaules étaient écrasées dans un étroit espace, tandis que je sentais ma tête et mes membres meurtris et déchirés par le dur contact et par les aspérités de la bière, il me fallait rester immobile et sans voix. Je n’aurais jamais cru que sans se briser, un cœur pût être labouré par d’aussi épouvantables angoisses.

“ Bientôt on me souleva, on me déposa sur le char funèbre qui se mit en marche, et on arriva au cimetière. En ce moment, je voulus tenter un dernier effort, mais ce fut en vain. Je me sentis balancer au-dessus de la tombe qui allait m’engloutir, et tandis qu’on me descendait lentement, je distinguais le bruit que faisait le cercueil en froissant les quatre murailles de terre.

“ Quand je fus parvenu au fond de la fosse, j’entendis la voix grave et solennelle d’un ami : il m’adressait un tendre adieu qui parvint jusqu’à moi comme un dernier écho des bruits de la terre, et bientôt un fracas épouvantable qui s’éteignit peu à peu, comme les roulements lointains du tonnerre, m’annonça que ma tombe venait d’être comblée.

“ Tout était donc fini ! J’étais pour jamais séparé des vivants.

“ Comment ne suis-je pas mort en cet instant terrible !

“ Je ne sais combien de longues heures je restai ainsi. J'avais espéré que mes angoisses ne seraient pas de longue durée, et qu'une prompte asphyxie éteindrait et mes sensations et mon existence.

“ Je n'étais encore trompé.

“ Je ne pouvais faire aucun mouvement, mon cœur ne battait pas, ma poitrine n'était soulevée par aucune inspiration, et pourtant je vivais, car je souffrais : je vivais, car mon intelligence ainsi que ma mémoire n'avait rien perdu de son énergie. Cependant, mes tristes pensées furent interrompues par un bruit lointain, qui d'abord me plongea dans une anxiété dont je ne pouvais me rendre compte. Le bruit se rapprocha insensiblement, et je sentis mon cercueil arraché des entrailles de la terre. On l'ouvrit, et je perçus l'impression d'un froid pénétrant ; impression qui me parut pourtant délicieuse, illuminée qu'elle était par un rayon d'espérance.

“ On me transporta pendant longtemps, puis on me laissa lourdement tomber sur un marbre humide et glacé.

“ Alors, j'entendis autour de moi une multitude de voix. Des mains me palpaient en tous sens, et un de mes yeux ayant été ouverts par hasard, je me vis au milieu d'un amphithéâtre de dissection, et entouré d'un grand nombre de jeunes gens, parmi lesquels je reconnus deux de mes anciens compagnons de plaisir. Je ne saurais dire si en cet instant, la terreur l'emportait sur la joie. Certes, ma situation était devenue moins cruelle, car il pouvait se faire que les expériences auxquelles on allait me soumettre me rendissent à la vie, ou, au moins, elles devaient me donner promptement la mort.

“ A ce moment, je vis la porte de l'amphithéâtre s'ouvrir et deux hommes entrer ; les étudiants paraissaient s'écarter devant eux avec une certaine horreur.

“ Je sentis à ce moment qu'on me transportait de nouveau ; on me jeta sur une table. Un de mes yeux, comme je l'ai dit, était resté ouvert, je regardai donc de nouveau autour de moi et je cherchais à me rendre compte de ce que pouvait être une machine d'un aspect singulier, que des hommes étaient en train de monter à grands coups de marteau.

“ Jamais je n'avais vu en Angleterre une machine pareille, et je tâchais de rassembler toutes mes facultés afin de m'expliquer quel rapport personnel je pouvais avoir avec cet appareil.

“ A ce moment, un des ouvriers sortit d'une boîte un large et brillant morceau d'acier.

“ J'entendis une voix demander en langue française : Tout va-t-il être bientôt prêt pour l'expérience, M. Samson ?

“ A ce nom célèbre dans l'histoire de France, je compris tout, et je me rappelai qu'en effet, quelques jours avant ma maladie, on nous avait prévenus à l'École de Médecine, que M. Samson, l'exécuteur des hautes œuvres de la justice française, devait faire une démonstration sur un cadavre, et que le gouvernement anglais verrait alors s'il y aurait lieu à l'adoption de la machine du docteur Guillotin.

“ J'étais donc le figurant qui devait servir à l'exécution.

“ Les coups de marteau avaient cessé, le moment terrible était venu, j'allais être décapité.

“ Je sentis que des hommes me portaient sur l'inférieure planche, j'entendis le silence fait généralement par la foule qui attend ; je fis un effort surhumain et je poussai un cri qui dut être terrible. J'entendis les cris d'horreur de l'assistance ; je ne pouvais voir autre chose qu'un panier contenant de la sciure de bois, dans lequel ma tête aurait dû tomber ; l'émotion avait été trop forte pour moi, car je m'évanouis de nouveau.

“ On résolut alors de me galvaniser. L'appareil fut préparé et, à la première décharge du fluide, mille éclairs jaillirent devant mes yeux, et une commotion terrible ébranla tout mon être.

“ Une seconde décharge fut plus énergique encore ; je sentis tous mes nerfs vibrer comme les cordes d'une harpe et mon corps se dressa sur son séant, les muscles contractés, les yeux ouverts et fixes. J'aperçus en face de moi mes deux amis, dont les traits exprimaient l'émotion et la douleur, et ils demandèrent avec insistance qu'on mit fin à ces hideuses expériences, ayant perdu tout espoir de me voir revenir à la vie.

“ Un des professeurs approcha alors à ce moment de la plante de mes pieds un tisonnier rougi au feu. — Au même instant, une révolution épouvantable s'opéra dans tout mon corps. Les liens de la mort étaient brisés ! j'étais rendu à la vie.”

Ce qu'est l'aumône. — Quand le riche fait l'aumône, qu'il ne se flatte pas en cela de libéralité, c'est une sorte de dette dont il s'acquitte, c'est la légitime du pauvre, qu'il ne peut refuser sans injustice.

(BOURDALOUE.)

Le cœur tient à ce qu'il perd et à ce qu'il retrouve, pas assez à ce qu'il a.

L'homme est comme un livre que l'on imprime ; ce n'est qu'après bien des épreuves qu'il arrive à être corrigé.

La bavarde, conte russe. — Il y avait une fois un laboureur et sa femme. En labourant son champ, l'homme trouva un trésor ; il le rapporta à la maison et dit à sa femme :

— Regarde ! Dieu nous a envoyé la fortune ; mais où cacher cette trouvaille ?*

— Faisons un trou sous le plancher, personne ne pourra nous voler.

Ce qui fut dit fut fait.

La femme sortit pour aller chercher de l'eau. Resté seul, le mari se prit à réfléchir : " Ma femme est terriblement bavarde ; demain tout le village saura notre secret." Il ôta le trésor de sa cachette et alla l'enfouir dans sa grange, sous une meule de blé, puis il nivela bien le plancher de sa chaumière.

La femme, aussitôt arrivée à la fontaine, n'avait pas manqué de raconter à sa voisine la merveilleuse trouvaille.

— Surtout, avait-elle ajouté, gardez-moi bien le secret. Mais Dieu sait si la commère avait bonne langue.

Ce n'était pas tout d'avoir changé la cachette, il fallait dépister les curieux.

Quand la femme rentra, le mari lui dit fort sérieusement :

— Demain, nous irons dans la forêt chercher du poisson ; on dit qu'il y en a beaucoup en ce moment.

* Pourquoi le cacher ? Sans doute parce que le seigneur, qui joue un rôle fort ridicule dans le conte, avait le droit de s'approprier tous les trésors que découvraient ses paysans.

— Comment ! du poisson dans la forêt ?

— Sans doute, tu verras bien.

— Soit ; mais je n'ai encore rien vu de pareil.

Le lendemain matin, le mari se leva avant le jour, et prit des poissons qu'il avait cachés dans un panier ; puis il alla faire chez l'épicier une provision de macarons, et se rendit dans la forêt. Après être resté quelque temps dans le bois, il rentra chez lui avant que sa femme fût réveillée.

Après avoir déjeuné, ils partirent pour la forêt. A peine y étaient-ils entrés que la femme trouva un brochet, puis une perche, puis un gardon. Jamais elle n'avait été à pareille fête. Elle remplit de ces poissons un panier. En sortant de la forêt, ils rencontrèrent un grand poirier. A ses branches pendaient des macarons.

— Vois, s'écria la femme, des macarons sur un poirier !

— C'est tout naturel, dit l'homme ; il a plu des macarons, et il en sera resté sur le poirier. Les passants ont mangé les autres.

En continuant leur route vers le village, ils passèrent près du ruisseau.

— Attends un peu, dit le mari ; j'ai tendu mon filet, ce matin ; je vais voir si je n'ai rien pris.

Il retire son filet : dans le filet était un lièvre.

— Quelle merveille ! Un lièvre dans l'eau ? s'écrie la femme.

— Sotte, tu ne savais donc pas qu'il y a des lièvres d'eau comme des rats d'eau ?

— Non vraiment, je ne le savais pas.

Ils revinrent à la maison ; la femme se mit à préparer le souper et alla chercher de l'eau chez sa voisine. Elle resta longtemps absente. Evidemment elle racontait ce qu'elle avait vu dans la journée. Au bout de quelques jours, tout le village savait que le ménage avait trouvé un trésor. Le laboureur ne pouvait plus sortir sans qu'on lui en parlât. Il avait beau nier, rien n'y faisait.

Le lendemain, sa femme arrive toute essoufflée :

— Il se passe quelque chose dans le village : les paysans courent après un homme et le battent ; il pousse des cris épouvantables.

— Je sais ce que c'est : notre seigneur a volé des saucisses chez le charcutier ; on le traîne par le village et on le bat à grands coups de saucisses.

— Ma foi ; c'est bien fait, dit la femme.

Vers la fin de l'autre semaine, on appelle le paysan au château. Le seigneur lui demande :

— Est-il vrai que tu as trouvé un trésor ?

L'homme ne veut pas avouer ; il nie, il proteste.

— Ne mens pas, reprend le seigneur ; ta femme m'a tout raconté.

— Eh ! Monseigneur, vous savez bien que ma femme est folle ; elle ne sait pas ce qu'elle dit.

On appelle la femme.

— Dis la vérité, sinon tu seras battue, crie le seigneur. Qu'on apporte les verges.

— C'est la vérité. Il a trouvé un trésor et l'a enterré sous le plancher de notre chaumière.

— Et quand cela ?

— La veille du jour où nous sommes allés dans la forêt chercher du poisson.

— Tu dis ?

— Oui, c'était le jour où j'ai plu des macarons ; nous en avons ramassé plein un panier ; et en revenant mon mari a pêché un beau lièvre dans la rivière.

— Voyons, tu es folle ; réfléchis bien.

— Parfaitement, Monseigneur ; c'était une semaine avant le jour où les gens du village vous poursuivaient en vous battant avec des saucisses, parce que vous aviez volé le charcutier.

Cette fois le seigneur entra en fureur. Il voulut faire donner à la femme vingt coups de verges ; mais le mari intercéda en disant :

— Vous voyez bien, seigneur, que la pauvre femme est folle.

Le seigneur se calma ; cependant il fit fouiller sous le plancher. On ne trouva rien du tout, et le madré compère garda son trésor.

(*Le Magasin pittoresque.*)

La prière du soir. — Un Normand disait pour prière, tous les soirs, en se couchant : "O mon Dieu, ne me donnez pas de bien, mais dites-moi où il y en a, je saurai bien en prendre."

Le mot pour rire. — Un Normand traitait un de ses compatriotes de voleur, de coquin, de filou. Celui-ci lui dit : "Vous avez toujours le mot pour rire."

Cela se doit. — Le roi complimentait un grand seigneur gascon, sur un magnifique habit qu'il avait fait faire pour les noces du duc de Chartres ; il en admirait le goût, l'élégance et la richesse. "Ah ! Sire, cela se doit," répondit-il.

La mémoire perdue. — Un ecclésiastique perdit la mémoire, en prêchant ; un plaisant Gascon qui se trouvait là, se leva et dit : "Qu'on ferme la porte, il n'y a ici que d'honnêtes gens, il faut que la parole de Monsieur se retrouve."

L'air martial. — Un Gascon disait : "J'ai l'air si martial, que quand je me regarde dans un miroir, j'ai peur de moi-même."

La cuirasse derrière. — Un autre Gascon, qui se faisait mettre sa cuirasse par son valet, un jour de combat, lui dit : "Mettez-la moi par derrière, car le cœur me dit que je fuirai."

Le Fils est-il Dieu ? — On demandait à un paysan si le Fils de Dieu était Dieu : "Pas encore, répondit-il, mais à la mort de son père, cela ne peut pas lui manquer."

Roquelaure et l'Auvergnat. — Le duc de Roquelaure, qui n'était pas beau, rencontra un jour un Auvergnat fort laid qui avait des affaires à Versailles. Il le présenta lui-même à Louis XIV, en lui disant qu'il avait les plus grandes obligations à ce gentilhomme. Le roi voulut bien accorder la grâce qui lui était demandée, et s'informa du duc quelles étaient les obligations qu'il avait à cet homme. "Ah ! Sire, répondit Roquelaure, sans ce magot-là, je serais l'homme le plus laid de votre royaume."

Le monde est un escalier ; les uns montent, les autres descendent.

Nous naissons dans les plaintes, et nous mourons dans les regrets.

La gaieté est la santé de l'âme, la tristesse en est le poison.

La femme, a dit un moraliste, est une pendule qui retarde à vingt-cinq ans.

Les beaux parleurs ressemblent toujours à ces vases vides qui résonnent cent fois plus haut que les vases pleins.

Le bonheur n'est qu'une halte entre deux revers, un rayon de soleil entre deux orages.

On demandait à Popé par quels moyens il s'était fait tant d'amis; il répondit: "Au moyen de ces deux axiomes: *Tout est possible; tout le monde a raison.*"

Côté des dames, opinion de trois veuves. — Première veuve: J'ai été heureuse en mariage, je puis l'être encore. Les maris valent mieux qu'on ne prétend. Je me remarierai. — Deuxième veuve: J'ai été malheureuse dans mon premier ménage; j'ai donc des chances de bonheur pour mon second. Je me remarierai. — Troisième veuve: J'ai été heureuse dans mon premier mariage, malheureuse dans mon second; il faut jouer la belle. Je me remarierai.

Côté des hommes, opinion de trois veufs. — Premier veuf: J'étais heureux en ménage. Oh! oui, je l'étais..... Je ne pourrais l'être davantage. Je ne me remarierai pas. — Deuxième veuf: Mon ménage était un enfer; me voilà délivré. Non, je ne me remarierai pas. — Troisième veuf: Ça marchait mal dans mon premier ménage; encore un peu plus mal dans le second. Je ne suis pas curieux de savoir comment ça marcherait dans le troisième. Je ne me remarierai pas!

Voltaire écrivait à un jeune homme qui le persécutait : " Je suis mort, monsieur. Ainsi, je ne pourrai désormais avoir l'honneur de vous répondre." Cet homme lui répondit : " A Monsieur de Voltaire, dans l'autre monde."

La troisième femme de Milton était d'un caractère difficile; mais elle avait une si belle peau, un si beau teint, qu'un gentilhomme français, allant rendre visite à l'auteur du *Paradis perdu*, lui dit : " Monsieur Milton, madame votre épouse a la fraîcheur de la rose. — Cela peut être, reprit le poète en soupirant, mais je suis aveugle, et je n'en sens que les épines."

La scène se passe devant un magistrat qui examine une affaire de séparation de corps.

— Mais enfin, madame, je ne vois pas dans votre plainte de motif suffisant. Vous reprochez à votre mari d'être corroyeur..... c'est une profession honorable.

— Oui, monsieur, mais c'est moi qu'il tanne.....

On demandait à Milton la raison pour laquelle un roi peut être investi de la couronne à quatorze ans dans certains pays, et qu'il ne peut prendre une femme qu'à dix-huit. " C'est, dit le poète, qu'il est moins facile de gouverner une femme qu'un royaume."

Une dame fut priée par une autre dame de lui apprendre quels moyens elle employait pour vivre en bonne intelligence avec son mari. " C'est, lui répondit-elle, en remplissant tous mes devoirs, en faisant tout ce qui lui plaît, et en souffrant patiemment tout ce qui ne me plaît pas."

Le célèbre général Fabert, se disposant à faire le siège d'une ville, montrait les dehors de cette place avec un doigt, pour indiquer l'endroit par où il faudrait attaquer. Un coup

de mousquet lui emporta ce doigt : " Messieurs, continua-t-il, je vous disais donc qu'il serait bon de diriger vos batteries sur ce point ! " Et il indiquait d'un autre doigt la même partie de la place.

Quand on tient sa parole, on en est économe.

Entre hommes, c'est comme chez les loups : il ne faut pas tomber, si l'on ne veut pas être dévoré par la bande.

La reine Elisabeth d'Angleterre, visitant le chancelier Bacon dans sa maison d'Erfort, lui dit : " Voilà une maison bien petite pour un homme comme vous. " — Madame, répondit Bacon, c'est la faute de Votre Majesté, qui m'a fait trop grand pour ma maison."

M^{me} de X... — Qui est-ce qui vient vers nous ?

M^{me} de D... — C'est M^{me} de Sey...

M^{me} de A... — La connaissez-vous ?

M^{me} de C... — Vous ne vous souvenez donc pas du mal que nous en avons dit hier ?

Un monsieur demande un fromage de Brie ; le garçon l'apporte. Le monsieur l'examine ; puis, d'un air légèrement dégoûté :

— C'est drôle, il ne me dit rien, ce fromage-là !

Le garçon piqué :

— Voulez-vous pas qu'il vous fasse des vers ?

Il y avait à l'Exposition de Vienne des petites voitures roulantes, mais il fallait bien les choisir, car voici ce qui arrivait quelquefois : à la porte d'entrée, un monsieur fort poli avisait les gens d'un certain âge et les invitait à monter dans un fauteuil à roulettes.

— Je n'en ai pas besoin...

— Monsieur, nous ne demandons aucune rétribution. Mais au bout d'un certain temps, on s'apercevait qu'on était l'objet de l'attention publique. Si on s'arrêtait devant une vitrine, on avait aussitôt un groupe derrière soi.

On s'informait et on s'apercevait que la petite voiture, fort confortable du reste, était elle-même un objet exposé, et portait un écriteau à peu près ainsi conçu : *“ Chaise roulante, fort utile aux estropiés, aux malades des reins et de la vessie, et en général à tous les hommes usés par les excès ou par l'alcoolisme. ”*

Imagine-t-on les regards qui tombaient sur le monsieur roulé dans cette voiture !

Lorsque Henri de la Rochejacquelein, qui n'avait encore que dix-huit ans, se mit à la tête des insurgés vendéens, il les harangua ainsi : “ Mes amis, si mon père était ici, vous auriez confiance en lui. Pour moi, je ne suis qu'un enfant ; mais par mon courage, je veux vous prouver que je suis digne de vous commander. Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je suis tué, vengez-moi. ”

L'avocat Marchand, homme d'esprit et de sens, disait : “ On court grand risque de dégoût, en voyant comment l'administration et la cuisine se préparent. ”

Un gentilhomme français ayant vu un Espagnol porter dans une cérémonie des armes semblables aux siennes, qui étaient une tête de taureau, fit appeler l'Espagnol en duel pour se battre contre lui, s'il n'aimait pas mieux quitter ses armes. Lorsqu'ils furent en présence, l'Espagnol dit au Français : “ Quel est notre différend ? — C'est, dit le Français, que vous avez usurpé les armes de ma maison, qui sont une tête de taureau. — Il n'est pas besoin, dit l'Espagnol, de se battre pour cela, car les miennes sont une tête de vache. ”

Au combat de la Gare-aux-Bœufs, au plus fort de l'action, la cantinière du 106^e bataillon saisit le fusil et les cartouches d'un soldat tombé.

— Et moi aussi, dit-elle, je veux me battre.

— Laissez cela, lui crient les gardes nationaux, c'est notre besogne : vous êtes une femme...

— Justement, s'écria-t-elle, je veux venger les femmes qu'ils ont tuées." Et calme, héroïque, la colère dans les yeux, elle chargeait son fusil, tirait, rechargeait, électrisait tous ceux qui l'entouraient.

Tout à coup elle chancela, frappée mortellement, se releva un instant après et cria : "Vive la France !" Ce fut son dernier cri.

Philoxène, poète grec, vivait à la cour de Denys l'Ancien, tyran de Syracuse. On sait que ce prince se piquait de faire de bons vers. Parmi les poètes qu'il hébergeait à sa cour, Philoxène tenait le premier rang. Parasite spirituel, il ne sacrifiait cependant pas aux intérêts de son estomac ceux de la littérature et de la saine critique ; il était poète encore plus que parasite. Un jour Denys lut, à son souper, un mauvais poème de sa façon, et il demanda l'avis de Philoxène. Quoique à table, Philoxène répondit avec une courageuse liberté que les vers ne valaient rien ; et le tyran, furieux, l'envoya aux Carrières, nom que l'on donnait aux Latomies, prison souterraine située aux environs de Syracuse. Quelques jours après, Philoxène reçoit, avec sa liberté, une nouvelle invitation à souper. A la fin du repas, autre lecture, et le goût du poète est encore consulté. Comme les vers ne lui paraissaient pas meilleurs que les précédents, il se contenta de se retourner vers les officiers de Denys, en leur disant : "Qu'on me ramène aux Carrières." Le tyran ne put s'empêcher de rire d'une critique si adroite, et, cette fois du moins, il pardonna.

Crains dans la fortune, espère dans le malheur.

On pourrait définir l'orgueil, cette vanité qui empêche de faire des choses basses.

Boileau aux prises avec la police. — L'hiver dernier, à une représentation du théâtre de Lille, le public avait témoigné à plusieurs reprises, par des murmures, le peu de plaisir que lui causait un jeune débutant que le directeur voulait lui faire accepter. Enfin, au beau milieu d'une scène qui demandait du pathétique, et où l'acteur ne fut que ridicule, un violent coup de sifflet partit d'un point obscur de la salle, où bientôt régna une confusion extrême. L'agent de police, chargé de maintenir l'ordre et de protéger les débuts du jeune acteur, veut imposer silence. "On ne vient pas au théâtre pour siffler, s'écrie-t-il."

C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant.

lui répond une voix du parterre. "Qui a dit cela? Qui a dit cela?" reprend l'agent tout en colère. — C'est Boileau, dit une voix. — Eh bien! reprend l'agent, que l'on arrête Boileau et qu'il soit mis à la porte de la salle!" Ce furent alors des éclats de rire, des trépignements universels. "Oui! oui! arrêtez Boileau," criait-on de toutes parts. Après une scène aussi plaisante, il n'y avait plus de spectacle possible et le rideau se baissa.

Le livre qu'on lit et qu'on aime, comme les études qu'on fait, déteint toujours sur le caractère et sur la conduite.

On ne vit pas au milieu des fleurs, sans s'imprégner de leur parfum;

On ne fréquente pas des personnes polies, vertueuses et aimables, sans devenir aimable, vertueux et poli;

On ne lit pas non plus des livres remplis de pensées justes et élevées, sans que nos pensées acquièrent la justesse et l'élévation.

Un double hommage à la médecine. — Alexandre Dumas fils dinait un jour à Marseille, chez le docteur Gistal, une des célébrités médicales du pays.

"Mon cher ami, lui dit le docteur, en passant au salon pour prendre le café, on dit que vous improvisez d'une fa-

çon merveilleuse. Honorez donc, s'il vous plaît, mon album d'un quatrain de votre façon.

— Volontiers ! » répondit l'écrivain.

Et, prenant un crayon, il écrivit sous les yeux de son hôte qui le suivait du regard :

Depuis que le docteur Gistal
Soigne des familles entières,
On a démolì l'hôpital....

“ Flatteur ! ” dit le docteur en l'interrompant. Mais Dumas ajouta :

Et l'on a fait deux cimetières.

Le commandant Rondonneau. — Une école régimentaire était réunie dans une salle destinée à ses exercices. Le maréchal des logis, faisant les fonctions de moniteur, présidait à la leçon d'écriture, lorsque le commandant Rondonneau se présente pour inspecter l'école. “ C'est bien, très bien, dit-il en voyant les magnifiques bâtons que dessinaient les recrues, voilà au moins qui est bien aligné ! ” En faisant le tour de la salle, il aperçoit, dans une cour, un banc rompu qu'on y avait relégué. “ Qui a cassé ce banc ? dit l'officier. — Mon commandant, répond le moniteur, ce banc a été cassé par.... vétusté. — Vétusté ! fit le commandant, en rembrunissant sa figure et tordant sa moustache, consignez Vétusté pour quinze jours à la salle de police. — Pardon, mon commandant, dit timidement le sous-officier, mais c'est que... peut-être.... — Comment ! prétendez-vous l'excuser ? — Non, mon commandant, seulement je voulais me permettre de vous faire observer que.... — Vous répliquez, maréchal des logis ? C'est de l'insubordination. Vous garderez trois jours les arrêts. ” Et le commandant Rondonneau acheva gravement son inspection, sans autre incident.

Quand on n'entendit plus retentir les talons de ses grosses bottes sur les dalles du vestibule, alors les rires, que la crainte avait comprimés, éclatèrent sur tous les bancs, et le maréchal des logis ne put s'empêcher de prendre part lui-même à l'hilarité générale.

Ouvre un œil pour vendre, deux pour acheter.

La vieille ganache. — Quelque temps après le mariage de Napoléon avec Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche, la cour de Vienne adopta des mesures politiques contraires aux vues de Bonaparte. En apprenant cette nouvelle, celui-ci s'écria : "L'empereur d'Autriche est une vieille ganache!"

Marie-Louise était présente ; mais n'ayant jamais entendu cette expression auparavant, elle ne la comprit pas.

Bientôt après, se trouvant seule avec son époux, elle lui demanda la signification du mot *ganache*. Napoléon, voulant lui épargner une humiliation, répondit : "Cela veut dire un homme d'une grande intelligence."

Le lendemain, le chancelier Cambacérès se présenta chez l'impératrice, pour la féliciter à l'occasion de son mariage. Marie-Louise voulant le remercier, et croyant lui faire un compliment, lui dit avec un sourire : "Soyez persuadé, monsieur, que je vous considère comme la plus grande ganache de l'empire."

Cambacérès demeura stupéfait, ainsi que les courtisans. L'aventure arriva bientôt aux oreilles de Napoléon, qui en rit aux larmes. Ce fut, pendant plusieurs semaines, un sujet de plaisanterie dans tous les cercles de Paris.

J.-J. Rousseau a dit : "L'argent que l'on possède est un instrument de liberté ; l'argent que l'on pourchasse est un instrument de servitude."

On faisait remarquer à une dame que ses enfants avaient l'air triste et malheureux : "C'est bien vrai, répondit-elle ; je les fouette toute la journée pour leur faire perdre cet air-là, et je ne puis pas y parvenir."

Le rire qui se cache est un rire qui mord.

On a appliqué au corps des médecins ce passage de l'Écriture sainte : "*Non mortui laudabunt te.* (Les morts ne chanteront pas vos louanges)."

Un aveugle qui voit clair. — Un aveugle avait cinq cents écus, qu'il cacha dans un coin de son jardin ; mais un voisin s'en aperçut, les déterra et les prit. L'aveugle, ne trouvant plus son argent, soupçonna celui qui pouvait l'avoir dérobé. Comment s'y prendre pour le ravoir ? Il va trouver son voisin et lui dit : " Ami, j'ai un conseil à te demander. J'ai mille écus ; la moitié est déjà cachée en lieu sûr ; je ne sais s'il est plus prudent d'y joindre le reste ou de le mettre dans un endroit différent ; conseille-moi." Le voisin, dans l'espoir de recueillir le tout, ne manque pas de lui qu'il est préférable de n'avoir qu'un trésor, et il se hâte de reporter les cinq cents écus, bien assuré d'en avoir le double bientôt. Mais l'aveugle s'empresse de ressaisir son argent, et, appelant l'infidèle voisin, il lui crie d'un air narquois : " Hé ! compère, l'aveugle a vu plus clair que celui qui a des yeux."

Manière de se déguiser. — Un homme habituellement fort sale disait à un de ses amis : " Je voudrais bien me déguiser pour le carnaval ; donne-moi donc quelque conseil pour cela. — Ma foi, lui répondit l'autre, tu n'as qu'à changer de chemise et te laver, personne ne te reconnaîtra."

Lekain, le grand acteur, fut trouvé un jour chassant sur les terres d'un riche seigneur. Un garde l'aborde et lui demande *de quel droit* il se permet de chasser sur les plaisirs de monseigneur. Le célèbre tragique prend une pose théâtrale et répond fièrement :

" Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins

" A sur l'esprit grossier des vulgaires humains."

— Ah ! monsieur, c'est différent, répond le pauvre garde-chasse, stupéfié par l'ampleur magistrale que l'acteur avait mise à déclamer ces deux vers ; excusez, je ne savais pas."

Un bourgeois, en écoutant le discours latin à la Sorbonne : " Et dire que les Romains entendaient parler comme ça toute la journée !"

Le curé et le revenant. — Un soir d'hiver, le vieux curé de Plessis dinait paisiblement au coin de son feu. Tout à coup, un violent coup de sonnette le fait tressaillir. Inquiet et troublé, le bon curé se lève et se décide à ouvrir lui-même; mais jugez de sa surprise en reconnaissant son sacristain.

“Eh bien! François, lui dit-il, pourquoi sonnez-vous si fort? le feu est-il au village?”

— Ah! monsieur, répondit le sacristain, excusez..... j'ai eu si peur!..... j'ai vu un revenant!

-- Un revenant!..... et quand l'avez-vous vu?

— Tout à l'heure, en rentrant chez moi.

— Et où donc?

— Le long de la muraille de l'église, au clair de la lune.

— Bon! et quelle forme avait le spectre?

— Ah! monsieur le curé, la forme d'un âne énorme.

— Allez en paix, mon ami: c'est votre ombre qui vous a effrayé.”

Un proverbe anglais dit: “Les enfants et les fous s'imaginent que vingt chelins et vingt ans ne peuvent jamais finir.”

MAISON NOTRE-DAME.

E. MATHIEU & FRERE
Marchands - Epiciers

VINS, LIQUEURS, Etc.

SPÉCIALITÉ:—VIN DE MESSE.

No 77, Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

EUCLIDE MATHIEU.

AIMÉ MATHIEU.

HOROSCOPES.

JANVIER.—Les personnes qui naissent dans ce mois sont d'une constitution faible mais vivent longtemps ; elles sont industrieuses et réussissent dans toutes leurs entreprises. Les filles sont d'une forte constitution, bonnes et aimables.

FÉVRIER.—Ceux qui naissent dans le mois de Février sont probes, constants, discrets, entreprenants et passionnés pour les grandes affaires, dans lesquelles ils réussissent généralement.

MARS.—Bonté, franchise, générosité, économie et travail, telles sont les qualités qui distinguent les personnes qui naissent dans ce mois.

AVRIL.—Ceux qui naissent en Avril ont plus de bon sens que d'esprit ; ce sont des amis fidèles, patients et zélés. La vue d'une bonne action les rend heureux, celle d'une mauvaise les remplit d'indignation.

MAI.—Ceux qui naissent dans ce mois sont passionnés pour les sciences, les arts et les lettres : leur caractère manque de fermeté ; au physique, ils ne sont ni beaux ni laids.

JUIN.—Bon cœur, caractère excellent, aimant l'instruction et faisant honneur à leurs affaires, tels sont au moral ceux qui naissent dans le mois de Juin. Leur taille est petite et ils sont enclins à la maladie, surtout aux affections de poitrine, auxquelles ils succombent avant leur quarantième année.

JUILLET.—Ceux qui naissent dans ce mois ont l'esprit peu ouvert, mais ils sont doués d'une grande douceur de caractère ; ils sont ennemis des contestations, et ne transigent jamais avec la lâcheté et le déshonneur. Les filles sont modestes et d'un esprit pénétrant.

AOUT.—Ceux qui naissent dans ce mois joignent à la beauté de leurs traits une grande douceur de caractère ; ils sont affables, obligeants, mais mélancoliques et parfois boudeurs.

SEPTEMBRE.—Ceux qui naissent en Septembre sont d'un caractère changeant et peu discrets. Ils ont la passion des voyages et des aventures.

OCTOBRE.—Ceux qui naissent dans ce mois sont intelligents, mais d'une humeur sombre, acariâtres, vindicatifs et altiers. Ils recherchent les jouissances terrestres et la bonne société. Ce sont des modèles d'économie, surtout les personnes du sexe.

NOVEMBRE.—Les personnes nées dans le mois de Novembre sont d'un extérieur charmant, polies dans leurs manières, aimantes, propres, de belle taille et d'un physique avantageux. S'il leur arrive d'être exposées aux coups de la fortune, leur esprit ingénieux ne tarde pas à les faire triompher.

DÉCEMBRE.—Ceux qui naissent dans ce mois sont d'un tempérament faible et délicat, susceptibles et colères, mais très discrets. Ils ont l'esprit intelligent et subtil et la figure assez agréable.

Comptez sur la reconnaissance de ceux à qui vous avez rendu de petits services ; mais craignez l'ingratitude de ceux qui vous ont de grandes obligations.

A. A. WILSON & CIE

Manufacture : 23, Rue Sainte-Thérèse

(Coin de la rue St-Gabriel, à côté de l'Hôtel du Canada)

119, 121, r. St-Paul & 8, Place Jacques-Cartier, coin de la r. St-Paul

MONTREAL.

PEINTURE CAOUTCHOUC LUSTRÉE !

PATENTÉE LE 16 JUIN 1875.

1^{er} Prix obtenu à l'Exposition Provinciale d'Ottawa 1879.

“ “ “ 1880 à Montréal et hautement recommandée.

A. A. WILSON & CIE attirent respectueusement l'attention du public sur cette nouvelle peinture.

Un gallon de la célèbre Peinture Caoutchouc couvrira pour la couleur rouge, brune et noire, une superficie de 150 pieds sur le bardeau, 300 pieds sur le côté des bâtisses, et 400 pieds sur la tôle et le ferblanc. Cette peinture préserve la tôle et tout autre métal contre la rouille et est bien préférable au coaltar, qui est dangereux pour le feu et a l'effet de faire pourrir le bardeau et de donner à l'eau qui tombe des toits une couleur et un goût désagréables.

PRIX (Mesure Impériale) 96c. le gallon

CEMENT POUR 5 cts LA LIVRE.

PEINTURE ÉLASTIQUE.—Couleurs grise, lilas, bleue, et toute autre couleur. Un gallon de cette peinture couvre 400 à 500 pieds. Prix, \$1.80 par gallon; blanche, \$2.00 le gallon, mesure impériale.

Cette peinture est garantie et vendue 25 par cent moins cher que les autres. Argent remboursé et troubles payés si l'acheteur n'est pas satisfait.

Pour références, s'adresser aux personnes dont les noms suivent, qui ont employé notre Peinture :

Révd M. Dufour, Côteau du Lac; Révd M. Primeau, Boucherville; Révd M. Larue, St-Paulin; Révérendes Sœurs des SS. Noms de Jésus et Marie, Hocheiaga; Au Gérant de la Compagnie de Navigation de Montréal et Longueuil; Révd M. Paradis, Baie du Febvre; M. Nestor Duguay, Baie du Febvre; M. P. P. Delvecchio, Montréal; Dr Lafontaine, St-Edouard; Capitaine Jodoin, Longueuil; Révd M. Dostle, Gentilly; J. H. Veilleux, Gentilly; J. G. Godin, Trois-Rivières; Révd M. Kéroack, St-Guillaume; Révd Maj. Marchand, Drummondville; J. L. Lafontaine, M. P. P., Roxton; Charles Godmaire, St-Jérôme; Auguste Beaudry, Longueuil; P. E. Penneton, Trois-Rivières; A. T. B. Santoire, St-Jean Chrysostôme; Wm Evans, Marchand de Graines et d'Instruments Aratoires, Montréal; Madame Louis Normandin, Laprairie; C. M. Falardeau, Montréal; Pierre Doucet, Côteau Station; Dr Duchesneau, Préfet, St-Vincent de Paul; J.-B. Delongchamp, St-Lin; P. Lévesque, L'Assomption; C. E. Wilson, Marchand de Fer, Valleyfield; C. M. M. Globensky, Seigneur à St-Eustache; Guillaumé Cheval, St-Hilaire; J. E. Mollieur, St-Jean; Joseph Lafrenière, Peintre, Montréal; John Markham, Couvreur, Montréal; Trust and Loan Company, Montréal; C. Jos. Marchildon, Marchand, St-Pierre les Bécquets; J. N. Malhiot, Agent, Arthabaska; J. T. Letourneux, Marchand de Peinture, Montréal; Prévost, Hébert & Prévost, Marchands de Fer, Montréal; Louis Trebar, Entrepreneur, Belœil; Julien Longtin, St-Constant; J. B. A. Mongenais, Marchand, Rigaud; J. F. Giasson, L'Anse à Gîles, L'Islet; Révd A. Desaulniers, St-Bonaventure; L'Hôpital Général de Québec; Jos. Savoie, St-Léon; N. Ducondue, Marchand, Joliette; James Easton & Son, Charlestown, Ile du Prince-Edouard; Moïse Vincent, St-Hubert; James Enright, Port Daniel, P. Q.; Doria Lachapelle, Entrepreneur, Longueuil; Département des Travaux Publics, Ottawa; John Bowes, Architecte, Ottawa; Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec; P. Gauvreau, Architecte, Québec; Jos. Marcille, St-Michel Archange; Wm M. McDonald, Peintre, Québec; J.-B. Resther, Architecte, Montréal; J.-B. Galipeau, Entrepreneur, Montréal; John Moody, St-Basile; F. A. St-Germain, Marchand, St-Hugues; Alex. Crofford, Windsor, Ontario; C. F. Beauchemin, Marieville; John McMillin, Merchant d'huile, Kingston; D. D. Rouleau, Entrepreneur, St-Barthélemy; S. Labrosse, Marchand, St-Eugène.

Tout vaisseau qui
 Marque, sera réputé
 A. M. W. sera poursuivie con-
 ne portera pas cette
 contenir de la pein-
 toute contrefaçon
 formément à la loi.

Nous avons constamment en main un assortiment de peinture non préparée, huile à peinture, vitres, mastic, vernis, pinceaux, coaltar, enfin tout ce qui compose un assortiment complet de peinture, etc.

D. PARIZEAU
MARCHAND EN BOIS

BUREAUX ET CLOS :

No 430, RUE LAGAUCHETIERE

PRÈS DE LA RUE ST-LAURENT

Et sur les Quais en bas du Marché Bonsecours

MONTREAL.

BOIS A SCIAGE

Le soussigné informe ses nombreuses pratiques et le public que ses clos sont remplis de toutes les sortes de bois nécessaires à la construction des maisons, granges et autres bâtisses, formant un Stock des plus variés. On y trouvera en grande quantité du bois assez sec pour être employé immédiatement, de toutes les dimensions désirables, au plus bas prix du marché.

Bardeaux de toutes sortes, Lattes,

FOULURES, Etc., TOUJOURS EN MAIN.

☞ Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs.

D. PARIZEAU.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
"COMMERCIAL UNION."

BUREAU PRINCIPAL :
 19 et 20, CONHILL, Londres (Angleterre).

CAPITAL \$12,000,000
 FONDS en caisse et investis, au delà de 9,000,000

Bureau d'Agence pour la partie Est du Canada,
 64, rue St-François-Xavier, Montréal
(Coin de la rue de l'Hôpital).

ASSURANCE CONTRE LE FEU.

On assure à des taux modérés, Maisons, Magasins, Mou-
 lins, Manufactures, et leur contenu.

ASSURANCE SUR LA VIE.

Conditions libérales.—Taux Modérés.—Sûreté parfaite.—
 Bonus considérables.

N. PICARD,
 Sous-Agent.

FRÉDÉRIC COLE,
 Agent général pour la partie Est du Canada.



DEUX PREMIERS PRIX AU CENTENAIRE, MEDAILLE EN OR ET EN BRONZE.

LANTHIER & CIE,
Chapeliers & Manchonniers
 271, RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.

Pelletterie Russe de la plus belle qualité, choisie personnellement; Marte,
 Zibeline de la Baie d'Hudson, Hermine, etc., Raquettes, Souliers Sauvages et
 Curiosités Indiennes en grande variété. Département des Fourrures de pre-
 mier choix, constamment ouvert au public pendant la saison d'été.

A. R. BETHUNE

AGENT D'ASSURANCES

(ETABLI EN 1859)

REPRÉSENTANT DE L'ASSURANCE

"LANCASHIRE FIRE INSURANCE COMPANY,"

au capital de \$15,000,000, et qui a payé \$400,000
aux assurés dans le grand incendie de St-Jean,
N.-B., en Juin 1877 ; et de la Compagnie
d'Assurance

"Western Assurance Company, Fire and Marine."

Cette dernière compagnie assure contre l'in-
cendie toute espèce de propriétés aux taux cou-
rants. Elle émet aussi sur les marchandises
importées des polices à découvert à des condi-
tions très avantageuses, et elle offre aux expor-
tateurs l'avantage d'avoir des polices dont le
montant est payable à la Banque d'Ecosse, à
Londres.

A. R. BETHUNE,

Gérant,

329, rue Notre-Dame, Montreal.